

ET LES CHOMEURS ONT ÉTÉ MOINS NOMBREUX QUE LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Dix-septième année. - N° 5.910

ABONNEMENTS :		
UN AN	UN AN	UN AN
Nièvre et limitr...	55.00	30.00
Autres départ...	60.00	32.00
Union postale...	100.00	52.00
TELEPHONE : 2-47 & 2-13		

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY

COMPTE CHEQUES POSTAUX : Paris 272-43 - REGISTRE DU COMMERCE N° 37

SAMEDI

2

MAI 1925

LES ANGLAIS, VON HINDENBURG ET LE DÉSARMEMENT

Comment les États-Unis cherchent à profiter de la situation actuelle pour obtenir la suprématie navale

On jouerait de nos dettes afin de nous mettre définitivement en tutelle

Les Américains ont dû avoir quelque surprise en apprenant les résultats de l'élection présidentielle allemande.

Le nom du maréchal von Hindenburg est tout un programme.

Les Français avaient-ils tort de réclamer des garanties avant de courir à des conférences de désarmement ?

Nos ennemis nous accusent sans doute d'avoir provoqué cette élection, mensonge ou sottise sont mêlés pour eux toujours bonnes à exploiter. Je ne veux pas m'arrêter à cela.

De plus en plus, le président Coolidge doit être embarrassé.

Le sénat américain s'obstinait déjà à ne pas le comprendre. Cette assemblée ne veut pas de traités internationaux qui le lient, et cependant le traité de Washington est bien une convention internationale à laquelle les États-Unis ont souscrit.

Pour façade, cette convention avait un désarmement naval, fait par lequel le traité de paix et de l'humanité, nous appuie un arrangement avantageux dans le Pacifique, mis, comme le souligne lui-même le président Coolidge : « Il en est résulté que la marine américaine occupe maintenant un rang plus élevé que jamais ».

Voilà la vérité derrière la façade, et pourquoi le président Coolidge l'a-t-il révoqué ?

Un pareil succès ne vaudrait-il pas assez pour qu'il soit intéressant de le compléter ? N'est-il pas alléchant, même pour un pays qui n'a pas de voisins turbulents, pour un pays inattaquable tant les distances à franchir avant de l'atteindre rendent les opérations militaires des armées actuelles. N'est-il pas bien pour un américain de considérer que son pays doit être l'arbitre du monde ?

Dans d'autres circonstances, le président n'aurait sans doute pas parlé de ce résultat magnifique, mais pourquoi le Sénat ne veut-il pas lui donner les moyens de convoquer une nouvelle conférence ? Elle serait le fruit d'un complément de la première. Après avoir supprimé les grands navires, on ferait une coupe sombre réduisant le nombre des navires auxiliaires des marines de guerre, les sous-marins et l'aviation.

Cette fois, on prendrait soin de ne rien oublier. On accomplirait un acte définitif hors d'état de protéger les nations convoquées limitées dans leurs prétentions militaires, dans une proportion dans le genre de celle du traité de Washington, donnant à la France et à l'Italie, 7 tonneaux contre 3 au Japon, et 5 à l'Angleterre et aux États-Unis, ce qui entre parenthèses amuserait follement le maréchal Hindenburg.

Mais pour que la France et le Japon consentent à venir se mettre en tutelle, il faut jouer sur leurs plus pressants besoins. Il faut trouver un nouveau appât. Les dettes peuvent être mises en avant, les noms entêtés ont déjà une liberté réduite, mais la France veut surtout et pour cause des garanties de paiements et de sécurité.

Puisque les États-Unis n'ont pas voulu signer le Pacte des Nations dont la conception est cependant bien américaine, (citerai-je les noms de Roosevelt, de Carnegie et Wilson ?) il faudrait au moins qu'ils acceptent de faire partie de la Cour permanente de justice internationale. Cette acceptation obtenue, on pourrait enfin dire que l'invention d'une Société des Nations n'a pas été uniquement conçue par Roosevelt, pour lui trouver un prétexte, celui de donner à l'OnCLE Sam une marine lui permettant de parler haut.

De l'avis du président Coolidge, la Cour permanente de justice évierait au gouvernement le danger d'avoir à se soumettre à un super-gouvernement que les États-Unis n'admirent bien entendu que lorsqu'ils sont certains d'être eux-mêmes le super-gouvernement dont la mission sera de régler les questions mondiales. Telle est déjà fort honorablement la conséquence du traité de Washington et plus complètement celle des traités complémentaires que M. Coolidge voudrait voir signer.

* répète de nouveau sa phrase :

« De telles conventions ont eu pour effet de donner à notre marine un rang plus élevé que jamais. »

On peut donc faire encore mieux, mais le Sénat reste sourd. Les sénateurs ont-ils la cécité de la doctrine du général Washington : « Pas de traités qui lient, No Entangling Treaties ». Ou bien ont-ils la notion de l'indignité qu'il leur y avait dans un pays d'idéalistes d'imposer à un degré quelconque un sergent à des Nations plus pauvres ou moins bien situées dans le monde ? S'ils ont conservé cette dernière notion si honorable, ils ne font que se souvenir de leurs plus respectables origines.

En tous cas, le président Coolidge qui rêve d'accroître la suprématie américaine, lutte véritablement pour obtenir du Sénat les appâts qui amèneront les Nations à répondre à son appel. Il y a des circonstances favorables et on n'en trouve pas toujours. La France a de gros embarras d'argent, et ceux qui encouragent l'Allemagne à ne pas payer ses dettes ne font que maintenir ces circonstances.

Bien plus, le vice-président Dawes, auteur du plan Dawes, quand il présida pour la première fois le Sénat, le 4 mars dernier, manifesta sa mauvaise humeur tout en rapportant bien qu'il allait présider comme élu du peuple américain et non comme un homme choisi par les sénateurs.

S'il avait voulu annuler la Haute Assemblée, il aurait agi tout autrement. N'a-t-il pas voulu, en disant crânement de

dûres vérités, provoquer un mouvement d'opinion publique contre ces hommes qui entravent l'action du président ?

Les sénateurs Lodge et Brandegee ont disparu de la scène, et les espérances du président et de son vice-président ne pouvaient qu'en être accrues, mais voilà que le maréchal von Hindenburg devient le chef de l'Etat Allemand, et son élection proclame à la face du monde le militarisme germanique. — A quelque chose malheur est bon.

Il faut souhaiter que M. Briand conserve la même attitude qu'à l'époque où par ses télégrammes aux délégués français à Washington, lors de la conférence, il leur rappela qu'on ne parlerait pas de réduire nos droits à la construction des sous-marins qui ont déjà montré que nous avions été trop loin en laissant réduire à 60.000 tonnes notre tonnage en porte-avions.

Voilà une partie de la morale à tirer de l'esprit qui règne en Amérique et de l'élection du maréchal von Hindenburg.

Pour nos amis étrangers, nous dirons seulement que certains d'entre eux ont été bien mal informés quand ils nous ont accusés d'un militarisme intempestif. La preuve en est faite.

Benoit d'Azay.

LE BELGE RAPARLIER PRÉSENTE UN AVION A FAIBLE PUISSANCE

Caen, 1^{er} mars. — Le pilote belge Raparlier, qui vient de présenter à Londres, avec le plus grand succès, l'épavelette Bander aux techniciens du London Air Office, a effectué hier une manifestation de l'aviation à faible puissance et utilisé comme moyen de transport touristique.

Parti de Londres à 9 h. 30, il fut contraint d'atterrir à Lyne par suite d'une présence d'eau dans son arrivée d'essence.

Il repartit de Londres à 12 h. 35 et toucha Le Bourget à 16 heures, en repartant à 16 h. 47 et atterrirent à Bruxelles à 19 heures, ayant réalisé sur un avion muni d'un moteur 20 chevaux le trajet Paris-Bruxelles, soit 280 kilomètres en 2 h. 13 ou une moyenne de vitesse de 126 km. 312 à l'heure et le voyage Lyne-Paris-Bruxelles, soit 434 kilomètres en 5 h. 38. La consommation a été de 15 litres entre Paris et Bruxelles.

Les élections municipales se feront cette année sur le terrain politique

Qui l'emportera ? L'ordre ou le désordre ?

A 24 heures des élections, nous pouvons écrire que la situation est calme.

Personne ne se douterait que nous sommes à la veille d'un événement qui peut être, qui sera même, très gros de conséquences.

Aussi bien les organes de droite que les organes de gauche, tous ont, cette fois, posé la question sur le terrain politique et uniquement politique.

A gauche on a dit : Pour que la victoire du Cartel soit complète, il faut que le Sénat soit vaincu. Si les résultats sont favorables à notre politique, le Sénat devra se soumettre ou se démettre.

A droite on a dit : Pour empêcher ou retarder dans la mesure de nos moyens, la majorité du 11 mai de conduire la France à la révolution et à la guerre, il faut que le Cartel des gauches sente qu'il a perdu la confiance de l'opinion publique. Si nous sommes vainqueurs, le Sénat sera renforcé dans son opposition aux gens du désordre et provoquera, s'il est nécessaire, la dissolution.

La question ainsi posée prend une importance considérable. Des résultats de ces élections dépend en grande partie de l'avenir du pays.

Est-ce l'ordre qui vaincra le désordre ? Les éléments Français auront-ils raison des éléments bolcheviques ou à tendance bolchevique ? Pourrions-nous espérer une ère de redressement national où au contraire devrions-nous nous attendre aux pires catastrophes ?

L'heure est grave.

N'oublions pas que le Cartel nous mène : A la banqueroute, en dilapidant la fortune publique ; A la révolution, en sympathisant plus ou moins ouvertement avec les bolchevistes ; A la guerre, en nous désarmant devant une Allemagne réorganisée et qui vient de mettre à sa tête le maréchal Hindenburg.

Les Français comprendront-ils leur devoir ? Sauront-ils résister ?

Peut-être !

A. L.

Les élections dans l'Allier et dans la Nièvre.

Un drame dans un train près de Moulon.

Le noyé de Nevers est identifié.

Les élections dans le Loiret.

Les élections dans le Lot.

Les élections dans le Lot-et-Garonne.

Les élections dans le Lot.

LE GUET-APENS COMMUNISTE DE LA RUE DAMRÉMONT

L'expertise des armes et des douilles démontre que les deux individus arrêtés les armes à la main ont tiré quinze cartouches sur les jeunes patriotes

Paris, 1^{er} mai. — L'expertise de M. Bayle, directeur de l'identité judiciaire, au sujet de 21 douilles de cartouches trouvées rue Damrémont, où se déroulèrent les événements de la nuit du 23 au 24 avril, a permis d'établir que 8 de ces cartouches avaient été percutes par le pistolet automatique de Bernardon, et 7, par celui de Clerc. Bernardon et Clerc sont les deux communistes qui furent arrêtés les armes à la main.

Le premier déclare avoir tiré en l'air, l'autre avoir trouvé le pistolet par terre. Tous les deux se plaignent, on le sait, d'avoir été malmenés par les policiers.

Mme Bernardon est interrogée

M. Barnaud, juge d'instruction, a entendu Mme Bernardon, femme de l'inculpé. La nuit qui suivit la bagarre son mari ne rentra pas. Elle s'en inquiéta et à 5 heures du matin elle sortit pour acheter un journal au Métro. C'est ainsi qu'elle connut l'arrestation de son mari. Vers 6 heures et demie son frère arriva et tous deux se rendirent à la Fédération communiste pour tâcher de voir le camarade Berthon, et lui confier la défense de Bernardon, Mme Clerc, concierge confirme ces allées et venues. Elle ne peut dire si, comme le bruit en a couru dans la maison, un individu vint prévenir Mme Bernardon à une heure du matin, trop de gens étant entrés et sortis ce jour-là.

Elle affirme par contre que, dans la matinée qui précéda les faits, deux individus vinrent apporter une lettre pour Bernardon. L'un d'eux monta pour la remettre et en descendant dit à la concierge : « Oui je l'ai vu ».

Mme Bernardon ne peut avoir reçu ces visites. M. Barnaud a entendu ensuite Raoul Sabatier, candidat aux élections municipales, qui avait organisé la réunion contradictoire de la rue Champinnet.

Nous avons fait en sorte, dit-il, que tous les candidats pussent parler librement. Outre Taittinger et moi devaient prendre la parole : un mandataire de Varenne, autre candidat, et un représentant communiste. Les jeunes femmes patriotes, non armées, avaient été postées autour de la tribune pour empêcher qu'elle ne fut envahie et pour assurer leur liberté de parole aux contradicteurs, tout s'était très bien passé, à part une interpellation violente du communiste Chassagne, à laquelle nous ne répondîmes d'ailleurs pas et, malgré une certaine effervescence, rien ne permettait de pronostiquer les sanglants événements qui se déroulèrent au dehors et qui ne s'expliquent nullement par les péripéties de la réunion.

Le témoin a l'impression très nette que les communistes avaient préparé le coup pour la soirée de la réunion et qu'ils déclenchèrent leur action prématurément à l'arrivée de personnes venues du cirque de Paris, où le bruit avait couru que des événements tragiques se passaient à la réunion. L'accompagnement la colonne par la rue Champinnet, dans la direction du Métro Simpson, lorsque vers le 109 de la rue Champinnet, des coups de feu éclatèrent ; et blessés tombèrent.

Je fis monter l'un d'eux dans un taxi qui stationnait, déclare M. Sabatier. Je dis : Conduisez-le à Lariboisière. Non je préfère rentrer chez moi, dit le blessé, je n'ai pas grand chose.

Quant à l'autre blessé, atteint légèrement à la tête, il est rentré chez lui tout seul.

Lors d'une réunion sur invitation, tenue rue Hornet, le 6 avril, indique encore le témoin, les socialistes troublèrent la réunion, notamment le camarade que j'avais posté à l'entrée.

On m'appelle l'horionelle du faubourg (AIR CONNU)

(Croquis inédit de Solon).



On m'appelle l'horionelle du faubourg (AIR CONNU)

(Croquis inédit de Solon).

On va chercher au fond de l'eau les trésors de Navarin

Athènes, 1^{er} mai. — On annonce ici que la Compagnie anglaise créée en vue de récupérer le trésor coulé avec la flotte turque, dans la baie de Navarin, le 20 octobre 1827, a commencé ses travaux.

Suivant la légende, le vaisseau amiral turc contenait cinq millions de livres sterling destinées à la soldie et au maintien des forces turques. Le total des sommes évaluées en bijoux coulés a été évalué à dix millions de livres sterling, mais ces évaluations sont probablement exagérées.

Sérés gagne le prix Darragon

Paris, 1^{er} mai. — Peu de monde est apparu au vélodrome du Parc des Princes. Le prix Louis Darragon a été gagné facilement par Georges Sérés.

Résultats techniques : prix Louis Darragon, 89 kilomètres derrière grosses motos : 1. Sérés, en 1 h. 9 m. 35 s. 1/5 ; 2. Garray, 1 tour ; 3. Gadual, 5 tours ; 4. Linard, 11 tours ; 5. Grassin, 12 tours ; 6. Toricelli, 15 tours ; 7. Sergeant, 24 tours.

Sérés a mené la course de bout en bout. Il a couvert 34 kilomètres dans la demi-heure et 68 k. 850 dans l'heure. A mi-course, soit 40 kilomètres, Sérés était en tête en 34 m. 68 s. 3/5.

Prix du Parc, vitesse, 70 kilomètres, finale : 1. Horbach ; 2. Otto ; 3. Derboisoux.

Handicap amateur 402 mètres, finale : 1. Pogno ; 2. Mijoin ; 3. Gardies.

La réunion du vélodrome Buffalo a été annulée par suite du mauvais temps. Elle a été remise à une date ultérieure.

APRES UNE CHASSE MOUVEMENTÉE ON CAPTURE UN VOLEUR

Beauvais, 1^{er} mai. — M. Bertin, 25 ans, originaire de Marseille, qui vola 10.000 fr. de descripteurs en gros et à des bijoutiers de Beauvais, et signala son passage par sa façon bien caractéristique d'opérer, à Amiens, Rennes, Versailles et Saint-Cloud, a été capturé, hier, à Sens, après une chasse à l'homme très mouvementée.

Le repartir de Paris, à 13 h. pour arriver à Zurich à 15 h. 30, couvrant la distance de 413 km. séparant Paris et Zurich, en 2 h. 30 de vol, soit à la moyenne horaire de 205 kilomètres. Trois appareils de cette même compagnie, partis à une heure d'intervalle, ont effectué également avec la plus grande régularité le même parcours, à une moyenne de 200 kilomètres à l'heure.

Plus de Bourse le samedi

Paris, 1^{er} mai. — A partir de demain, et jusqu'au premier samedi de novembre, la Bourse sera fermée le samedi.

UN BEAU PARCOURS AERIEN

Paris, 1^{er} mai. — Le capitaine Moulhès, de la Compagnie nationale de Navigation aérienne, parti du Bourget, à 10 h. 25, avec un passager et un chargement d'une valeur de plusieurs millions, sur un avion postal de la nouvelle ligne intereuropéenne Paris-Angora, est arrivé à 12 h. 37, ayant traversé le plus fort de la tempête qui sevit actuellement dans l'Est de la France.

Paris, 1^{er} mai. — Après une nuit désoyante sous la bourrasque et la pluie qui ne cessa de tomber, Paris s'est éveillé tout gris sous un gros flocon de nuages roulant à vive allure. La pluie a cessé mais elle menace. Il faut donc se résigner, ceux du moins qui s'intéressent au projet de remplacer leur journée de travail par une échappée vers les bois fraîchement feuillés, à rester « at home », les pieds dans les pantoufles ou bien à travailler.

Le printemps houleux cette année ; le Dieu du printemps sève des ardeurs juvéniles, du renouveau des renouvellements ne serait-il pas socialiste ? C'est à n'y rien comprendre.

La Société a embolisé le pas à la nature. Le premier Mai, fête du travail, habituellement célébrée par le repos s'annonce aujourd'hui toute aussi laborieuse ou presque que les autres tristes jours de l'année pendant lesquels l'homme gagne son pain à la sueur de son front. De la rue montent les bruits ordinaires d'éveil ; les cornes des autobus, le départ des tramways, les balayuses automobiles ont fait leur habituel petit tour. Les poubelles ont été débarrassées de leur contenu comme d'habitude. Toutes les boutiques sont ouvertes, depuis les humbles échoppes jusqu'aux grands magasins, tout marche et tout fonctionne. Il faut aller sur les boulevards pour se rendre compte qu'il y a tout de même quelque chose d'insolite ; l'absence de taxis. Mais c'est presque une bénédiction. Le piéton libre et allègre traverse la chaussée et sifflotte, dédaigne pour une fois la protection de l'agent au bâton blanc.

Le muguet à 1 franc

Autre aspect inhabituel : l'envahissement des carrefours par les vendeurs de muguet. Que l'on s'adresse à l'un ou à l'autre, le prix ne varie pas. C'est un franc le brin de quelques clochettes émergeant d'une verdure qu'elle du moins on ne ménage pas.

Les éventaires sont cette année en nombre considérable, aussi bien dans le Centre de la ville que dans les faubourgs. On a l'impression qu'une moitié de Paris vend du muguet à l'autre, ce qui n'empêche pas que les affaires paraissent aller.

Suivant la tradition les parisiennes arborent à leur corsage le bouquet accueillant ou réduit à l'état de quelques grains verts, défaits et chlorotiques, discuté au rabais par les gagne-petit.

La concurrence de l'églantine rouge

Pourtant tout n'est pas que liesse et répos. Dès la fin de la matinée, dans le quartier de la République où se trouve la bourse du travail et les locaux cégétistes de la rue de la Grange-aux-Belles, l'églantine rouge a commencé à faire une sérieuse concurrence au muguet, car si l'on ne s'en aperçoit pas dans la cité il y a des chômeurs conscients qui ne manquent pas de venir faire contrôler leur geste dans les permanence syndicales.

Cartes ce n'est pas ce matin l'affluence de 1919 et 1920, l'animation est pourtant assez grande aux alentours de la rue du Château-d'Eau. Toutes les dispositions ont été prises pour éviter les incidents. Les chômeurs venus faire pointer leurs cartes sont guidés par des pancartes qui leur indiquent le chemin. Le stationnement est réduit au minimum. On se rend aux bureaux de son syndicat en présentant sa carte et l'on s'en va. Tout cela dans le calme le plus absolu et l'important service d'ordre en permanence dans les rues avoisinantes n'a pas à intervenir. Les deux catégories de travailleurs venus en plus grand nombre sont les terrassiers, l'avant-garde du syndicalisme, nous dit-on, et les coiffeurs.

Beaucoup d'officines sont demeurées ouvertes, mais ce sont les patrons qui instrumentent. On remarque aussi quelques employés des transports en commun en uniforme, mais leur nombre est restreint.

La Compagnie ne doit pas cette année avoir recours à la collaboration de conducteurs bénévoles. Rue de la Grange aux Belles, l'animation est grande et pacifique. Tout se passe sans le moindre incident.

On nous communique pour la matinée les renseignements suivants. Dans les grandes administrations, la situation est la suivante :

Chemins de fer : aucune défection ; transports en commun : sur 17.500 employés, 450 chômeurs. Métros et Nord-Sud : trafic normal. Quai d'Orsay : sur 115 employés, 17 absents. Taxis, garages et voitures de pièces : chômage complet. Compagnies du gaz : sur 1.300 employés et ouvriers, 750 chômeurs. Electricité et compagnie des eaux : service normal. Travaux municipaux : sur 9.300 ouvriers, 400 chômeurs. P. T. T. : service normal.

Au Pré Saint-Gervais

L'un des principaux meetings projetés par le parti communiste, devait avoir lieu au Pré Saint-Gervais, lieu de rendez-vous familier aux adhérents de la trizème internationale.

Mais le temps demeurait menaçant. Après les bourrasques de la nuit dernière, et aussi, faut-il le dire, le nombre peu élevé des manifestants, amenèrent les organisateurs à transporter leurs travaux dans un local plus approprié et moins vaste pour la bande du drapeau rouge. Les militants, d'abord interloqués de ne pas trouver leurs orateurs ordinaires sur le terrain consacré, sont rassurés aussitôt par des commissaires porteurs d'insignes de parti, qui les renvoient au siège des fêtes de la commune de Pantin. Alors docilement, par petits groupes, les manifestants courent pédestrement les deux kilomètres qui les séparent du nouveau point de rassemblement.

Tout le long de la rue Hoche et de l'avenue Edouard-Vaillant, leur légion se déroule, gardée en ordre, le fouillard rouge flottant sous le vent d'ouest, qui fait cliquer aux mains des camélotiers, les journaux révolutionnaires : l'Avant-Garde, le Bâtiment, l'Action Syndicale et il peut y avoir là 3 ou 4.000 personnes, qui poussent par intermittence, pour s'échauffer, le cri de « Vive les Soviets » ou entonnent le refrain de l'Internationale. C'est été peu pour l'esplanade de la bande du drapeau rouge, ce sera très honnête entre les quatre murs d'une salle des fêtes.

Enfin cette foule s'enfonce dans l'édifice à l'intérieur duquel M. Semard, secrétaire de la section française de l'Internationale communiste, a déjà commencé une longue diatribe contre le Bloc National et le cartel des gauches, confondus.

Les orateurs qui succèdent à M. Semard et que l'assistance applaudit aussi vivement que lui, sont deux délégués de l'Union des syndicats et de la C. G. T. U. Puis un jeune homme au teint fortement bronzé, parle au nom de 60 millions de prolétaires indigènes nègres, asiatiques ou noirs, que Moscou prétend nous imposer comme modèles de gentillesse.

Bien que la salle puisse contenir tout le public, une partie de celui-ci s'est répandue dans le jardin attenant au bâtiment municipal. Là, des femmes d'ouvriers, fatiguées par leur longue course s'installent sur des bancs de fer tandis que leurs enfants fleuris d'églantines s'ébattent parmi la verdure.

A dix heures les discours étant terminés les manifestants quittent la salle et chantent l'Internationale. Des jeunes communistes recommandent vivement à leurs camarades de se former en masse compacte pour regagner le Pré-Saint-Gervais, c'est peine perdue, tous se mettent en marche cette fois comme ils étaient venus, échelonnés sur toute la longueur de l'avenue Edouard-Vaillant. A la hauteur de la mairie de Pantin qui est une mairie socialiste, une vingtaine d'agents sortent de commissariat et viennent encadrer le défilé.

C'est la première apparition de la police, le service d'ordre ayant été jusque là ou inexistant ou invisible. D'ailleurs aucune intervention de la force publique n'est nécessaire. Aux barrières Saint-Gervais et Brunet, les militants sont dispersés avant la rentrée dans Paris. Ainsi se termine cette manifestation qui fut marquée surtout par l'absence d'incidents.

Un communiste profane la dalle sacrée

Paris, 1^{er} mai. — Le commissaire de police du quartier Chaillot a envoyé à l'infirmerie spéciale du dépôt, Pierre Mesure, né le 6 juillet 1886, à Vignoux (Indre), employé de gaz, demeurant 5, rue Tiphaine, arrêté à 9 h. 20, place de l'Étoile, à la tombe du soldat inconnu, alors qu'il piétinait et détreusait une couronne que venait de déposer le prince de Danemark.

Un autre tira un coup de feu sur un tram

Paris, 1^{er} mai. — Un coup de feu a été tiré, cet après-midi, à 14 h. 30, sur un tramway, au carrefour Pleyel, à Saint-Denis, par un individu faisant partie d'un groupe de personnes se rendant à une réunion communiste.

Aucun des voyageurs du tramway ne fut atteint.

Peu de temps auparavant, un autre coup de feu avait été tiré par un individu du même groupe, sur le tramway 54, de la ligne Trinité-Montmartre.

Cette fois non plus aucun des voyageurs n'avait été touché. Une enquête est ouverte.

A Marseille

Marseille, 1^{er} mai. — La matinée du premier mai s'est déroulée dans le calme le plus complet. Tous les services publics ont fonctionné comme à l'habitude. Les départs de navires ont été assurés normalement. Seuls les équipages des bateaux actuellement dans le port, ont interrompu le travail, mais en assurant toutefois la sécurité du port.

A Avignon

Avignon, 1^{er} mai. — Dans toutes les usines et sur tous les chantiers on ne constate presque pas de chômeurs. Par contre, on signale une certaine animation dans les corporations des garçons limonadiers et restaurateurs qui, à peu près tous, ont abandonné le travail. Tous les services publics fonctionnent normalement. Pas d'incidents.

Dans l'Herault

Montpellier, 1^{er} mai. — Dans les principales villes du département, de nombreux ouvriers ont chômé, ainsi que dans quelques communes. Le chômage a été à peu près général à Cette. Les tramways n'ont pas circulé. On ne signale aucun incident.

A Lorient

Lorient, 1^{er} mai. — Il y a cette année moins de chômeurs qu'à l'ordinaire ; la plupart d'entre eux sont d'ailleurs des ouvriers d'arsenal en congé régulier.

A Versailles

Versailles, 1^{er} mai. — La journée du 1^{er} mai dans la banlieue de Versailles et le département de Seine-et-Oise s'annonce comme calme. Ce matin, les ateliers et dépôts de tramway fonctionnent comme d'habitude, notamment à Sèvres, à la Malbouffrie. Dans les usines on constate moins de chômeurs que l'année dernière. (Par contre, dans les métallurgies, les patrons ayant fermé leurs établissements, le chômage est complet. Dans les carrières, cimenteries, notamment à Paris et à Commenailles-en-Paris, le chômage est général car tous les ouvriers travaillent à ciel ouvert. Les usines de munitions de Sèvres sont fermées.)

A Saint-Etienne

Saint-Etienne, 1^{er} mai. — Tout s'est passé dans le calme le plus complet. A 10 heures, après un meeting à la Bourse du Travail, un cortège a défilé sans incidents à travers la ville. Aucun chômage dans la mine, le pourcentage est plus fort et atteint 75 % dans la métallurgie, dans les cycles, la proportion des chômeurs, d'après les statistiques, est de 60 %.

LONDRES AUSSI FETE LE 1^{er} MAI

Londres, 1^{er} mai. — A l'occasion du 1^{er} mai, le Labour Party a organisé comme d'habitude, à Londres, et dans les principales villes anglaises, des réunions où des discours ont été prononcés. Une délégation s'est rendue à la légation de Bulgarie pour protester contre le traitement que subissent les agrariens.

TAMPONNE PAR UNE AUTO

Beauvais, 1^{er} mai. — Au village de Coudray, St-Germain on a découvert hier soir, gisant dans une mare de sang, M. Hélio, 40 ans, marié, cultivateur. Une automobile l'avait tamponné et projeté à bas de sa bicyclette. Sans se préoccuper de sa victime qui, atteinte d'une fracture du crâne, était entre dans le coma, le chauffeur n'apercevant personne aux environs, avait repris sa course et disparu.

L'état de M. Hélio, amené d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Beauvais est désespéré.

ET LA BARQUE FUT ENGLOUTIE

Toulouse, 1^{er} mai. — Hier, à Lagarigue (Tarn), M. Louis Bouisset, 20 ans, était monté sur un bateau, avec un camarade, sur la rivière la Durouge, voulut aborder pour décharger une barque chargée de sable. Celle-ci s'enfonça entraînant les deux jeunes gens dans sa course et disparut.

L'état de M. Bouisset est très grave.

DERNIERE HEURE

Un rapide déraille

40 tués, autant de blessés

Berlin, 1^{er} mai. — Un rapide se dirigeant sur Berlin, a dérailé cette nuit, à une heure, entre la station de Swaroschin et Pressich, dans le couloir polonais de Dantzig. Il y eut 40 tués et au moins autant de blessés.

Le déraillement eut lieu entre Dirschau et Prussisch-Surgart, près de la station Swaroschin. Le nombre des morts s'éleva à 26, 12 hommes et 12 femmes, et 2 enfants. Ceux des blessés à 18, dont 12 très grièvement.

La catastrophe s'est produite à un endroit où la voie est en courbe, et surplombe un ravin profond de près de 20 mètres.

Trois voitures y furent précipitées. Le train était conduit par un personnel polonais, mais, sauf quelques exceptions, ne transportait que des Allemands.

Les journaux allemands, le *Deutsch Zeitung* et le *Deutch Tages Zeitung*, exploitent cet accident pour attaquer la Pologne avec une extrême violence, en prétendant que le train était dirigé par un personnel polonais, sur territoire polonais, l'administration ferroviaire polonaise est responsable de cette catastrophe.

Elle doit donc dédommager le Reich, tant pour la destruction du matériel roulant, que pour les indemnités dues aux familles des victimes et aux blessés.

Il semble que les Allemands voient dans la catastrophe de Swaroschin, une excellente occasion de réclamer la rectification de leur frontière orientale.

Les familles de 8 heures du soir reprochent à l'administration ferroviaire polonaise, la situation défavorable des voies et même la mauvaise organisation des secours, ceux-ci n'étant arrivés que trois quarts d'heure après la catastrophe.

Les instituteurs allemands sont chauvins

Paris, 1^{er} mai. — Dans une lettre au *Lokal Anzeiger*, l'association des instituteurs nationalistes de Gross d. Berlin, déclare qu'il serait déplorable de reprendre les échanges d'étudiants et d'enseignants français et allemands, tant que des soldats français blancs ou noirs se trouvent sur le territoire allemand et tant que des condamnés de guerre français continueront d'être officiers ou soldats allemands, pour des déontes « imaginaires ».

Le général Sitenko est mort

Nice, 1^{er} mai. — Hier soir est mort à Nice le général russe Michel Sitenko, âgé de 92 ans, qui avait fait la campagne de Crimée en 1855.

Il avait fait partie de la mission d'officiers russes venus en France en 1857 saluer Napoléon III.

Il avait participé à la campagne de guerre avec la Turquie en 1878.

Est-ce une vengeance ?

Paris, 1^{er} mai. — A 6 heures du matin, rue d'Aubervilliers, Régis Colon a été attaqué par un individu qui prétend ne pas connaître et qui lui a porté à la figure plusieurs coups de poing.

La victime, transportée à l'hôpital Saint-Louis, a refusé de répondre aux questions posées par le commissaire de police qui s'était rendu à son chevet. On croit à une vengeance.

Un incendie fait de gros dégâts

Paris, 1^{er} mai. — Vers 1 h. 30, ce matin, un incendie s'est déclaré, 95, rue Darnémond, à Vincennes, dans la biscuiterie De-launay.

Les pompiers noyaient les décombres, à 3 heures du matin. Les dégâts sont importants.

La propagande de Moscou et de Berlin

Paris, 1^{er} mai. — Cette nuit, trois individus ont été surpris par un gardien cycliste de Vincennes, au moment où ils jetaient dans la cour du fort de Vincennes des tracts antimilitaristes.

Arrêtés et conduits au commissariat, ils ont déclaré se nommer Luissier, 22 ans, manoeuvre, 5, rue du Pressoir, Maingand, 21 ans, 15, rue Delta, et Segal, 21 ans, 36, rue du Jardin Saint-Paul.

Tous trois ont été écroués au dépôt à la disposition du Parquet de la Seine.

Une collision mortelle

Paris, 1^{er} mai. — A 3 heures 45 du matin, route du Petit-Pont, à Bobigny, un taxi venant de Paris, est entré en collision avec une voiture de maraîchers.

Le chauffeur de taxi Marcel Gerard a été tué sur le coup.

Un voyageur Albert Cararini, 38 ans, domicilié, 62, rue de la Ferme de Bobigny, a été grièvement blessé et transporté à l'hôpital Saint-Louis.

Pour les animaux

Paris, 1^{er} mai. — La Société protectrice des animaux ouvre un concours public ayant pour objet : « Les inventions nouvelles et les perfectionnements d'appareils destinés à améliorer le sort des animaux ». Ce concours est ouvert à toutes personnes, françaises ou étrangères, membres ou non de la S. P. A.

Le sujet du concours est général, mais la S. P. A. attire spécialement l'attention des concurrents sur tout ce qui touche aux animaux de trait, par exemple : voitures légers et pneumatiques, démarrages de collines attelées, freins automatiques en cas de chute d'attelage, musette, jougs pour attelage pratique des bœufs, etc. ; mais il ne faut pas perdre de vue que beaucoup d'autres animaux sont malheureux et que bien des dispositifs pourraient leur éviter des souffrances.

La Commission des inventions de la S. P. A. examinera tous les concours qui lui parviendront avant le 30 juin et les envois devront être faits par pli recommandé. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser 84, rue de Grenelle, Paris.

Prévisions météorologiques

Région Parisienne. — Assez beau temps ; ciel peu nuageux devenant très nuageux avec éclaircies et ondées. Vent de Nord-Ouest 3 à 5 mètres. Baisse nocturne. Gelée blanche par places. Température minimum : environ 1^{er}.

Région du Centre. — Assez beau temps, vent du Nord-Ouest 3 à 5 mètres. Ciel peu nuageux devenant nuageux ou très nuageux avec éclaircies et quelques ondées. Baisse de température, gelée blanche par places. Température minimum : environ 2^o.

Massif Central. — Mêmes prévisions : Température minimum : environ 3^o.

Les Sports

Une grande après-midi sportive demain dimanche au Pré Bercy

EN ASSOCIATION
F. C. Moulinois (1) contre O. C. Forézien (1)
Les Footballeurs clôtureront leur saison demain dimanche, en rencontrant, à 14 heures, les champions de la Loire de 1923-24.
L'équipe moulinoise sera la suivante : goal : Bourgeot ; arrières : Coquelle, Dubois ; de milieux : Chénier, Gaudin ; avant : Lebas, Catayud, Carré, Machabée et Barbat.
A l'issue de la rencontre, M. Bessard, président du F. C. Moulinois, remettra aux joueurs champions et verts, le magnifique bronze qu'ils ont gagné après neuf victoires dans le challenge Duchenois.

EN RUGBY
A. S. Montfermeuse (1) contre F. C. Moulinois
L'annonce de cette grande rencontre a suscité dans le « tout Moulinois » un très grand intérêt. Aussi pourvons-nous attendre, demain, à voir une des plus belles chahutées de la saison.

Chaque équipe montfermeuse portera sur son maillot un numéro d'ordre. Très heureuse innovation, qui permettra au public de suivre plus facilement l'évolution des joueurs. Voici la composition des équipes :
A. S. Montfermeuse. — Arrière, Marmayou (5) ; trois-quarts, Jacob (11), Nougé (12), Poulain (13), Lathue (14) ; avant, Chénier (15), Chaumont (16) ; avants 3/4 ligne, Neyral (8), Courtois (7), Rochon (6) ; 2^e ligne, Remus (4), Puech (5), capitaine ; 1^{er} ligne, Liausu (1), Albert (2), Rochat (3).
F. C. Moulinois. — L'équipe moulinoise sera choisie parmi les éléments suivants :
Benoit Robert, Bellevue, Guillaume, Nourissat, Mailet, Charpy, Guillot, Demanche (capitaine), Fugier, Duverne, Alamartine, Ripault frères, Lapière, Soullat, Glad, Duguet, Girard, Rogier.

Compte tenu de la victoire clémentoise et de quelques unités perdus, la meilleure formation possible.
Les différentes lignes de cette équipe sont très bien soudées par un entraînement minutieux et les résultats remarquables obtenus le prouvent irréfutablement.
La force principale du « quinze » réside dans un pack d'avants superbement entraîné par Puech et animé d'un soul constant d'ouvrir sur des lignes arrières excellentes, toujours prêts à l'attaque et à la contre-attaque, et sachant profiter au mieux des fautes de l'adversaire. Nous trouvons d'ailleurs, dans cette division d'attaque, un équipier de grande classe, en Nougé, qui, avec Puech, appartient à l'équipe première du Stade Toulousain, champion de France pendant trois années consécutives.

C'est donc à une formidable équipe, complète dans toutes ses lignes, que vont se heurter les vaillants footballeurs.
Sans prétention aucune, les derniers éléments donneront leurs meilleurs efforts, et se montrant courtois et le plus amical des républicains, ils savent très bien que le résultat importe peu (d'ailleurs en l'occurrence il est couru d'avance), mais que le seul but à atteindre est de faire une magnifique démonstration de rugby.

Les deux équipes sont persuadées de cette nécessité ; aussi sommes-nous sûrs d'applaudir une partie palpitante de bout en bout.

GERCILE SPORTIF NIVERNAIS (1)
CONTRE A. S. VAUZELLES (3)
Dimanche dernier, le C. S. N. (1) a battu l'A. S. A. V. (3), par 6 buts à 0.
Demain dimanche, les jeunes gens du C. S. N. sont priés de se trouver au vestiaire à 13 h. 30, afin de s'entraîner pour l'habileté.

COMITE DEPARTEMENTAL U. V. F. DE LA NIEVRE
La commission des courses de la Nièvre porte à la connaissance des concurrents que les courses de Cognigny et de Decize n'ont pas sous le contrôle de l'U. V. F., sont interdites à tous ses juges et à tous ses officiels. Toute suspension de 3 mois à 1 an.

CHAMPIONNAT DE LA NIEVRE, VIÈSSE
Dimanche 10 mai 1925
Route nationale n° 78 ; départ embranchement des routes d'Imphy et de Saint-Benin-d'Azay, après la passage à niveau de la Baratte, Départ, 9 h. 30.
Engagement : 1 franc, chez Sauvagnet, 3, place Wilson, Nevers, jusqu'au 9 mai inclus.

BREVET MILITAIRE DES 100 KILOMETRES
Dimanche 17 mai 1925
Itinéraire : Nevers, Cosne, Nevers.
Contrôle de Cosne organisé par le Vélo-Boxing Cosnois. Distribution des dossards chez Descharrières, route de Paris, à 13 heures.
Départ : chez Descharrières, à 13 h. 30.
Arrivée : même endroit.
Entraîneurs, soigneurs et suivants interdits.
1^{er} prix, 50 francs ; 2^e 30 francs ; 3^e 20 francs.
Engagement : 3 francs pour les non licenciés et 2 francs pour les autres coureurs, chez Sauvagnet, 3, place Wilson, Nevers, jusqu'au 16 mai inclus.

FOIRE DE PARIS
9 au 24 mai 1925
La maison FOURNIER-DEMARS, grande fabrique de boueques, à Saint-Amant (Cher), seul fabricant de l'EMPEREUR, supérieur aux autres, installé deux stands à la foire de Paris.
Elle invite sa clientèle ainsi que les personnes que cela intéresse, à venir les visiter, rue de l'Alimentation, stands 753, 755.

VELO-CLUB CREUSOTIN
C'est le 10 mai que le comité vélocroducteur de Montparnasse a ouvert ses portes et pour cette raison d'ouverture, le comité du V. C. C. a tenu à bien faire les choses.
Voici quelques-uns des coureurs qui seront engagés et dont la présence nous assurera des courses très intéressantes :
Jean Devosieux, ex-champion de France et du monde amateur ; Germain le Nègre, sprinter parisien ; J. Schmetler, finaliste du championnat de France vitesse 1924 ; J. Schmetler, champion d'Alsace-Lorraine depuis 1919 ; Armand, champion de la Côte-d'Or ; Verchon, champion du Rhône et du 20^e corps d'armée.
A ces coureurs de marque, il convient d'ajouter nos excellents charges locales Blin frères, Laurent-Morlat, etc.

PEDALE SPORTIVE CREUSOTINE
Demain dimanche se courra le prix *La Rurale*. Cinq primes de 50 fr. sont offertes à l'arrivée au Creusot et réparties comme suit : 50 fr. au premier de la 1^{re} ou de la 2^e catégorie ; 50 fr. au premier de la 3^e catégorie ; 50 fr. au premier de la 4^e catégorie ; 50 fr. au premier aspirant ; 50 fr. au premier débutant. Le départ pour le retour Creusot-Dijon aura lieu exactement 14 h. 12 après l'arrivée du premier. Les concurrents rejoindront Dijon par Perreuil, Chagny et Beaune.

UNION SPORTIVE PITHIVERIENNE
Demain dimanche, au Préaux, match entre anciens et jeunes.

CLUB ATHLETIQUE PITHIVERIEN
Demain dimanche.
Dimanche prochain, à 14 h. 15, G. S. A. Igny (2) contre C. A. P. (2) h.
Châtelleraut (1) contre A. C. Châtelleraut (1).

YONNE

Au cours d'une querelle, une femme tire sur son mari et le blesse grièvement à la tête

Moutier-en-Puisaye, 1^{er} mai (par télégramme de notre correspondant particulier). — Le parquet d'Auxerre s'est transporté aujourd'hui au hameau des Belles-Fontaines, commune de Moutier, où, au cours d'une violente querelle, comme il s'en produisait d'ailleurs souvent dans le ménage, Mme Auguste Roux, née Cadon, a tiré à bout portant un coup de fusil sur son mari âgé de 57 ans. M. Auguste Roux, le blessant grièvement à la tête.

Sur l'avis du docteur Félix, le blessé a été transporté d'urgence à l'hôpital d'Auxerre, où son état a été jugé sérieux.

Interrogée par M^e Vigot, juge d'instruction, la femme Roux affirma que son mari s'était blessé lui-même en voulant tirer sur elle et que c'est en détournant l'arme qu'elle a fait partir le coup. Mais cette version paraît peu vraisemblable et la femme Roux est gardée à la disposition de la justice.

Les élections municipales du 3 mai

A AUXERRE
En dehors des conseillers sortants dont nous avons donné la composition de la liste, deux listes, toutes deux incomplètes, viennent d'être publiées :

1^{re} liste de défense républicaine laïque, composée MM. Bablot Georges, Bazié, publiciste, Beaumais, Binot, Buheger, ouvrier des P. T. T., Clairfeuille, entrepreneur, Faucher, commis au P.-L.-M., Fauchereau, Grégoire, Lagrange, ouvrier des P. T. T., Legrain, Mare, ancien instituteur, Pinon, ancien instituteur, Séguinot.
2^e liste, du Bloc ouvrier et paysan, comprend neuf noms : MM. Cheigne, Danton, Fourré, Baillon, Langumier, Brandin, Flamend, Troussier et Collin.

AUXERRE
Dans les postes et télégraphes. — M. Salvat, commis des postes à Paris est nommé rédacteur principal à la direction de l'Yonne, en remplacement de M. Eugène Parigot, admis à la retraite.

Etat civil :
Décès. — Jacqueline Duru, 3 jours ; Phanie Guille, 71 ans, veuve Léoterge.

BOUILLY
Accident. — En chargeant du bois sur une charrette, M. Colignon fut atteint par cette dernière et en le bassin fracturé il fut transporté à l'hôpital Saint-Florentin, où l'on craint une issue fatale.

BRIENON
TAMPONNÉ PAR UNE LOCOMOTIVE
Un journalier du P.-L.-M., demeurant à Bouilly, 45 ans, Henri Frontier, en voulant traverser les voies a été tamponné par une locomotive. Il a été transporté à l'hôpital où il succombera quelques heures après l'accident.

AUXERRE
L'Antoine Beraud, c. s. rue de Pouilly ; François Bonnot, c. s. rue de la Faencerie ; Benoit Collin, rue des Crots ; Claude Devillard, c. s. rue du Verrier ; Maurice Fournier, place de l'Hôtel-de-Ville ; Fernand Fournier, c. s. rue de Joseph Guillou, c. s. avenue de la Gare ; Etienne Henry, c. s. rue du Pont-Neuf ; Jean Héruard, Le Verdier ; Jean-Marie Lametlay, c. s. Neuzy ; Benoit Marceau, c. s. à Chizeuil ; Louis Martin, rue Nationale ; Jacques Martini, c. s. rue du Tonkin ; Guillaume Michel, c. s. rue de la Dornie ; Aimé Pacaud, c. s. rue du Pont-Neuf ; Gaspard Pacaud, c. s. rue François Ducarroux ; Lazare Pelletier, c. s. place de la Grève ; Elie Pélissier, c. s. avenue de la Gare ; Stéphane Sautel, c. s. avenue de la Gare ; Charles Segaud, c. s. rue de la Chaine ; François Vinchon, c. s. rue du Pont-Neuf ; Jacques Spaëhl, c. s. rue de la rancerie.

AUXERRE
L'Antoine Beraud, c. s. rue de Pouilly ; François Bonnot, c. s. rue de la Faencerie ; Benoit Collin, rue des Crots ; Claude Devillard, c. s. rue du Verrier ; Maurice Fournier, place de l'Hôtel-de-Ville ; Fernand Fournier, c. s. rue de Joseph Guillou, c. s. avenue de la Gare ; Etienne Henry, c. s. rue du Pont-Neuf ; Jean Héruard, Le Verdier ; Jean-Marie Lametlay, c. s. Neuzy ; Benoit Marceau, c. s. à Chizeuil ; Louis Martin, rue Nationale ; Jacques Martini, c. s. rue du Tonkin ; Guillaume Michel, c. s. rue de la Dornie ; Aimé Pacaud, c. s. rue du Pont-Neuf ; Gaspard Pacaud, c. s. rue François Ducarroux ; Lazare Pelletier, c. s. place de la Grève ; Elie Pélissier, c. s. avenue de la Gare ; Stéphane Sautel, c. s. avenue de la Gare ; Charles Segaud, c. s. rue de la Chaine ; François Vinchon, c. s. rue du Pont-Neuf ; Jacques Spaëhl, c. s. rue de la rancerie.

Vins Exquis

Donés d'un bouquet de race et d'une constitution parfaite, parce que choisis parmi des milliers d'hectolîtres, ces vins sont bien sélectionnés et sont susceptibles de vieillir, raison pour laquelle d'ailleurs, il fut depuis 40 ans, le bécote des vins de choix, un véritable principe. N'oublions pas que, sur cent types de vins, aucun n'est pareil, et que la majorité se trouve dans les quelconques. Ici, pas de déception possible puisqu'il est pris, par écrit, l'engagement de rembourser tout vin, même payé, s'il n'a pas satisfait. Pas d'amorce non plus, ce bécote vend toujours sa récolte au commerce 61, jamais au particulier. PETIT COTEAU 1924, 278 frs. ; GRAND VIN 1924, 300 frs. ; DOMAINE 1924, 315 frs. ; PETIT RIVAGE 1923, 315 frs. ; BALISTE 1923, 335 frs. ; MALARD 1922, 365 frs. ; COURNEAU 1920, 395 frs. ; GRANGE NEUVE 1918, 425 frs. ; BLANC TERRÉ 1922, 365 frs. ; MARQUE BLANC CASTERICHE VIEUX, 445 frs. Tous ces vins sont au prix de 250 lit. (10 litres) franco gare acheteur. Vente aussi par 110 lit. Echons gratuits. S'adresser M. SAIGNES, 2, rue Canal, à Narbonne.

La journée du 1^{er} mai a été calme dans le Centre

A Bourges
Bourges, 1^{er} mai (par téléphone de notre correspondant particulier). — Les citoyens conscients de Bourges ont fêté le 1^{er} mai. Le cortège traditionnel ne comportait guère que 12 à 1500 manifestants qui allèrent se faire bruyamment le crâne à la Halle par les orateurs de la C. G. T. U.
La journée a été calme.

A Châteaufort-sur-Saône
Chalon, 1^{er} mai (par télégramme de notre correspondant particulier). — Quelques usines ont chômé aujourd'hui. Aux Verrières de Bouggogne, il y avait 475 chômeurs. A l'établissement Pinette, la rentrée peu nombreuse a nécessité la suppression du travail pour la journée. A l'établissement Schneider, il n'y avait presque pas de défections. Aux usines G. Pinelle, il y avait 112 chômeurs sur 300 ouvriers. A l'établissement G. Paul-Durand, il y avait 113 chômeurs sur 150. A Fusine Niepce et Fellerer, 250 sur 430. Aux Verrières Amélie, 30 chômeurs sur 300. A Fusine Delastre, le chômage était général.
Il n'y a eu aucun incident.

A La Machine
La Machine, 1^{er} mai (par téléphone de notre correspondant particulier). — Le Premier Mai a été à La Machine d'un calme surprenant. Aucune réunion ni manifestation n'a eu lieu au cours de cette journée. On peut dire, au sens presque absolu du mot, qu'il n'y a pas eu de chômeurs à la Houillère.

A Moulins
Moulins, 1^{er} mai (de notre correspondant particulier). — Journée archi-calme, comme de coutume. Aucun incident.

A Nevers
Le premier mai s'est passé dans le calme le plus absolu. Aucun cortège, aucune manifestation.
Cela du reste était à prévoir, l'heure X qui marquera le début de la révolution doit être ignorée... cela est d'élémentaire tactique.

Quelques chômeurs sont signalés dans la métallurgie, chez Piller et dans les fabriques d'instruments agricoles.
Une machine d'alimentation qui a coûté mille francs est restée ouverte jusqu'à midi. Le matin, tout le monde était présent. Les magasins sont restés ouverts comme les autres jours, tout le monde était à son poste.

A Vichy
Vichy, 1^{er} mai (de notre correspondant particulier). — Nos grands chantiers sont déserts. Mais le calme est parfait dans notre jolie cité.

SAONE-LOIRE

Les élections de dimanche prochain

A CHAROLLES
Liste républicaine et de défense des intérêts économiques de la ville
MM. : Bouissoud, maire sortant ; Bernard, adjoint sortant ; Artigaut, négociant, cons. sort. ; Burin Louis, imprimeur, cons. sort. ; Cléau, greffier de paix, cons. sort. ; Decors, propriétaire-agriculteur, cons. sort. ; Devillard, Jean-Marie, négociant, cons. sort. ; Drevet, juge de paix honoraire, cons. sort. ; Gentilhomme Louis, bijoutier, cons. sort. ; Gonnat, ancien plâtrier, cons. sort. ; Lambert, huilier, cons. sort. ; Marin François, charpentier, cons. sort. ; Maréchal, ancien boulanger, cons. sort. ; Plassard, agent d'assurances, cons. sort. ; Roux, ex ; prêtre-agriculteur, cons. sort. ; Blanc, teinturier ; Beurier, retraité ; Bonnot, entrepreneur de maçonnerie ; Dumont, propriétaire, route de Lugny ; Griveaud Antoine, négociant ; Marillier, menuisier ; Martin Philippe, plâtrier.

A LIGNIERES
Une seule liste, celle du Cartel des gauches, agitée à sa tête M. Emile Garault, rentier.
Une liste de concentration républicaine et d'intérêts locaux, composée de MM. Cortambert, Bussière Louis, conseiller sortant ; Pierre Larbaudière, négociant ; Louis Planté, cabinetier ; et Gabriel Héran, propriétaire.

Trois candidatures isolées : M. Ulysse Péron, épicier en gros ; Adolphe Michel, menuisier, adjoint, conseiller sortant, et celle de M. Jean Dagois, tailleur.
M. Dagny, maire, ne se représente pas.

A SAINT-AMAND-MONTROND
Liste du Bloc ouvrier et paysan
Pierre Goblot, vigneron ; Louis Jamet, plâtrier ancien conseiller ; Vincent Bourdier, jardinier ; Blaise Dagonisset, fondeur ; Louis Pabrier, sellier ; Louis Souperon, mécanicien ; Louis Laplainé, charpentier ; Louis Touraton, bijoutier.
M. Eugène Auroy, conseiller sortant, qui n'a pas de liste, se présente seul.

A SANCERRE
Voici la composition de la liste de M. Pausson, maire. Liste de concentration républicaine et de défense des intérêts économiques, qui comprend 11 candidats des membres du Conseil sortant et 7 nouveaux candidats pour la section de Sancerre-Amigny, et un candidat des membres du Conseil sortant et 2 nouveaux candidats pour la section de Chavignol.

Section de Sancerre-Amigny
Camille Pausson, conseiller sortant ; François Briand, conseiller sortant ; Jean Biguin, conseiller sortant ; Georges Collat, conseiller sortant ; Alexis Ducloux, conseiller sortant ; Jules Fousquier, conseiller sortant ; Paul Milliet, conseiller sortant ; Georges Née, conseiller sortant ; Emile Rasle, conseiller sortant ; Albin Thiriet, conseiller sortant ; Mathurin Vaillant, conseiller sortant ; Camille Vauquois, conseiller sortant ; Douat Vaillé, propriétaire rentier, ancien conseiller municipal ; Sébastien Bernaud, propriétaire vigneron à Amigny ; Jean-Baptiste Gagneux, propriétaire rentier ; Louis Lavrat, propriétaire charbon ; Louis Paillard, propriétaire vigneron ; Fernand Thuault, sous-caissier à la Caisse d'Epargne, professeur bénévole au Collège.

Section de Chavignol
Hippolyte Deschamps, conseiller sortant ; Etienne Boulay, trésorier du syndicat viticole ; Thomas Briant, propriétaire vigneron.

BOURGES
Cour d'appel
Jules Gosselet, 28 ans, chaudronnier, sans domicile fixe, avait été condamné le 9 avril par le tribunal de Nevers à trois ans de prison pour vol d'une bicyclette au préjudice de M. Delancey, à Varzy (Nièvre) et d'un sac à main appartenant à Mme Grégoire, de Pouques-les-Eaux. La cour confirme.

François Godard, 21 ans, bûcheron à Urzy (Nièvre), avait été condamné par le tribunal de Nevers à 4 mois de prison pour coups et blessures. La cour confirme.

Marcel Dupertuis, 24 ans, manoeuvre, et Coiffoux, 32 ans, ajusteur à Guérrigny (Nièvre), avaient été condamnés le 19 mars par le tribunal de Nevers à 20 jours de prison et 100 francs d'amende pour coups à un chef de train qui voulait les empêcher de descendre à contre-voie. La cour confirme, mais accorde le sursis à Coiffoux, à Maréchal, André Ralet, 20 ans, ancien domestique agricole chez M. Nizien, à Lazenay, fait opposition à l'arrêt le condamnant en même temps que ses patrons à quinze jours de prison et à 50 francs d'amende.

SERVICES TELEGRAPHIQUE ET TELEPHONIQUE
Les services télégraphique et téléphonique fonctionnent depuis le 1^{er} mai, dans la localité de Chavignol, commune de Sancerre. Les taxes de communications à destination de Chavignol seront les mêmes que celles appliquées pour Sancerre.

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Par arrêté préfectoral, sont nommés : instituteur titulaire adjoint à Léré, M. Cogliant, instituteur à Herry, instituteur titulaire adjoint à Menetou-Salon M. Petit, instituteur titulaire à Acheres, M. Suzanne, instituteur adjoint, à Menetou-Salon.

POSTES ET TELEGRAPHES
Sont nommés : facteur de ville à Melun : M. Moreau, facteur rural à Culhan : M. Diet, à Augy-sur-Aubois : M. Martinet, à St-Ambroix : M. Jouhannet, à Henrichemont, M. Ribière.

Le temps. — Température la plus basse de la nuit, 4,2 ; du jour, 12 ; hauteur barométrique, 753 mm.
Prévisions : temps nuageux à éclaircies et averse.
(Observations de M. Vabbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges).

La musique du 95^e d'infanterie. — En raison de l'absence des musiciens prenant part aux fêtes de Jeanne d'Arc, organisées au 95^e d'infanterie ne donnera pas de concert aux jardins de l'Hôtel-de-Ville les dimanches 3 et 10 mai.

Dans l'enregistrement. — M. Charlin, receveur de cinquième classe à Argancy (Mayenne) est nommé receveur de 4^e classe à Gracay.

Etat civil :
Décès. — Marie Gillon, veuve Servol, 62 ans, rue Fullon ; Arne Parat, veuve Martel, 82 ans, avenue Nationale, 18 ; Lucie Orvelin, veuve Maneste, 62 ans, enlaid des Bénédicins.

SANCERRE
TRIBUNAL CORRECTIF
Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :
— Jules Lampra, 53 ans, voyageur de commerce à Drugueac (Cantal), 25 francs d'amende avec sursis, pour défaut de carte d'identité professionnelle.

— Pour injures envers M. Auguste Durand, 52 ans, marchand de bestiaux à Aubigny-sur-Nère, Jean Crusselet, 36 ans, entrepreneur de bâtiments à Clément, 25 francs d'amende et 50 francs de dommages intérêts envers M. Durand.

— 100 francs d'amende pour port d'arme prohibée, à Charles Desruy, 26 ans, marinier à bord du bateau « L'Élan ».

Vélo non éclairé. — Procès-verbal a été dressé contre Lucien Trousseau, 40 ans, camionneur à Saint-Satur pour défaut d'éclairage à sa bicyclette.

Etat civil :
Mariage. — Jean Brun, cocher à Saint-Fort (S.-et-O.), et Marguerite Bailly.
Décès. — Edme Morlet, 81 ans, carrossier, à François Thomas, vigneron, 57 ans ; Pauline Bouilly, 63 ans, veuve de Fortuné Mellot (Transcription).

SANTRANGES
Incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Villoing, boulanger, pendant qu'il déjeunait. Une voisine heureusement jeta aussitôt l'alarme et le foyer d'incendie, qui aurait vite pris de graves proportions, fut éteint.

DIGON
Suicide. — Souffrant depuis longtemps d'un cancer à l'estomac, M. François Renaud, 74 ans, charpentier, s'est pendu à la tête de son lit.

Autour des élections municipales du 3 mai

A BEAULON Liste d'union républicaine Paul Dionnet, agriculteur ; Benoit Brunot, contremaître ; Fernand Trousot, maçon ; Antoine Darbellet, maréchal ; Valentin Duracourge, maréchal ; Jean Fréty, agriculteur, de Varennes ; Antoine Gréber, agriculteur, des Maures ; Claude Grimaud, serrurier ; Jean James, agriculteur ; Michel Laoussière, mécanicien ; Jean Lamouche, agriculteur ; René Marthou, docteur en médecine ; Antoine Perrin, agriculteur ; Jacques Ramage, agriculteur, à la Besaie ; François Roy, agriculteur.

A CUSSET Liste sortante Louis Villard, rue du faubourg du Chambon, maire sortant ; Jules Barrot, avenue du Progrès, adjoint sortant ; Jean Barrot, rue de la Barge, es. ; Jean Beaudouin, route de Chassignol, c. s. ; Jean Berthelot, route de l'Ardoisier, c. s. ; Jean Bougenolles, aux Grivals, c. s. ; Benoit Harrot, au Casino, c. s. ; Pierre Cornil, rue du Champ-Vincolet, c. s. ; Mathieu Delorme, rue du faubourg du Chambon, c. s. ; Gilbert Emmanuel, à Champagnat, c. s. ; Antoine Evrier, Le Touillou, c. s. ; Auguste Gagneul, rue Liandon, c. s. ; Gilbert Ratier, rue de la Barge, c. s. ; Louis Vichy, au château de la Bierge, c. s. ; Lucien Barthélemy, imprimeur, place Victor-Hugo, c. s. ; Sylvain Combarret, cultivateur à Chassignol (Petit Champagnat) ; Françoise Dépalle, Chambon, avenue du Progrès ; Gilbert Goutlayer, cultivateur à Puy-Bessoux ; Lucide Grandjean, fonctionnaire colonial, retraité, rue Gambetta ; Lucien Madet, dessinateur, rue Carnot ; Antoine Roche, employé à Darcin ; Françoise Rondard, comptable, boulevard de l'Hôtel-de-Ville ; François Séneret, jardinier, à Gauvin.

A MONTLUÇON La Ligue Républicaine Nationale a décidé de porter aux suffrages des patriotes montluçonnais, le nom de Lucien Callet, ancien maire de Montluçon.

A SAINT-GERAND-LE-PUY Liste du maire sortant Roger Besson, maître sortant ; Marius Buguin adjoint sortant ; Joseph Chérasse, c. s. ; Claude Chevalier, c. s. ; Gabriel Ginot, c. s. ; Louis Guillo, c. s. ; Claude Julier, c. s. ; Eugène Ressot, c. s. ; Vincent Sarrasin, c. s. ; Gilbert Thuillier, c. s. ; François Verzey, c. s. ; Georges Gensler, boulanger, au bourg ; Claude Morel, cultivateur à St-Etienne ; Jean Pire, cultivateur aux Gras ; Claude Ray, cultivateur au Grand-Village ; Auguste Vichy, négociant au Pied-d'Ans.

A SOUVIGNY Liste d'Union républicaine et nationale Claude Allot, cultivateur, à la Fauchère ; Henri Ardillon, agriculteur, à Cantagrel ; Jean Bellen, cultivateur à la Mairie ; Eugène Berthomieu, menuisier, à Souvigny ; Nicolas Chazot, propriétaire, au plan de foire ; Odile de Bonand, propriétaire, à Montclair ; Augustin Delaune, agriculteur, aux Corbelliers ; Antoine Duloix, cultivateur, à Lucenay ; Lucien Fournier, agriculteur ; Jean-Louis Fournier, cultivateur, à la Rochelle ; Gilbert Guillaumin, cultivateur à Petit-Courdin ; Louis Guillaumin, cultivateur, à Boucaumont ; Raphaël Lannes, agriculteur ; Francis Leulier, cultivateur, aux Ravereux ; Léon Muller, cultivateur, à Méchinnat ; Alexandre Plaigne, agriculteur ; Jean Polier, cultivateur, aux Palliers ; Denis Portejoie, cultivateur, à la Maison-Rouge ; Michel Raymond, cultivateur, aux Courtauds ; Mayeul Relin, cultivateur, à la Vierge ; Jacques Venasson, cultivateur, à Bouquefrière.

Liste du Cartel des gauches Albert Minier, maître, conseiller sortant ; Jean Vouilloux, adjoint, c. s. ; Léon Bellen, adjoint, c. s. ; Jules Cordier, docteur, c. s. ; Jacques Brun, c. s. ; Jean-Marie Burlaud, c. s. ; Jean Bellen, c. s. ; Jean-Marie Cole, c. s. ; Gabriel Brunet, c. s. ; Léon Bellen, c. s. ; Jacques Taquet, c. s. ; Edouard Genès, c. s. ; Louis Auberge, sellier ; Etienne Auclair, verrier ; Lucien Assouline, directeur d'école en retraite ; Louis Bel, cultivateur, au Petit-Verger ; Léonard Bonnot, cultivateur, au village ; Charles Bonard, directeur d'école en retraite ; Henri Charles, retraité ; Jean Morand, marchand de volailles ; Claude Renaud, cultivateur, aux Bouris.

Liste du Bloc ouvrier-paysan Louis Vernadet, cultivateur, propriétaire ; Louis Morand, cultivateur, sur verges ; Gilbert Bosa verrier ; Denis Bodolier, cultivateur ; Léon Branchard, cultivateur, fermier à Echardons ; Léon Bonnot, verrier ; Antoine Allot, cafetier ; Louis Métiérier, ouvrier d'usine ; Marcel Tachin, fermier ; Camille Delay, ouvrier d'usine ; Louis Tranchot, verrier ; Jean-Baptiste Deschamps, ouvrier d'usine ; Gabriel Daubinet, tailleur d'habits.

A THENUEUILLE Liste d'Union républicaine et sociale Pierre Auclair ; Gilbert André, c. s. ; Gabriel Civrais ; Gilbert Desnoyers ; Jean Dumas ; Eugène Duetrennail, c. s. ; Alphonse Fournier, c. s. ; Louis Lavraud, c. s. ; Jean Loran ; Charles Mirat, c. s. ; Joseph Raynaud, c. s. ; Antoine Santy.

Liste de Progrès social ouvrier et paysanne Claude Bonneau ; Jean Duval ; Emile Dubout ; Henri Duret ; Claude Frappot ; Antoine Métais ; Jules Passat ; Jean-François Péguaud ; Louis Péguaud ; Jean Serre ; Paul Signoret ; Jules Simonin.

A TOULON-SUR-ALLIER Liste républicaine Antoine Brunet, c. s. ; Philippe Boutry, c. s. ; Pierre Bresler, c. s. ; François Desnaud, c. s. ; Denis Girard, c. s. ; Louis Mallet, c. s. ; Jean-Baptiste Allais ; Jean-Louis Deschamps ; Pierre Dubou, au Colombier ; Jacques Durat, au Beaurossier ; Jean Fragny, à la Garderie ; Jean Langeron, à la Montée-Perrich.

A YEZREU Les ministres des finances ayant interdit aux fonctionnaires de faire des mandats de candidats aux élections municipales, deux employés des contributions indirectes, MM. Gilbert Coullon et Charles Schlötter, qui figurent sur la liste du Cartel des gauches, ont été remplacés par le premier par M. Claude Dussour, comptable au Haut-Barrièreux (républicain-socialiste) le second, par M. Pierre Ramage, propriétaire aux Bataillots, rue de la République (socialiste).

Par ailleurs, les communistes présentent une liste au onze noms.

OFFRE GRATUITE Vous pouvez, à bref délai, devenir ingénieur, dessinateur, conducteur, spécialiste en électricité, automobile, aviation, chimie, armée, chauffage central, demandez brochures et envoyez grand par l'Institut Moderne Polytechnique, rue Denfert-Rochereau, 42, PARIS.

DOMPIERRE-SUR-BESBRE LE FESTIVAL DE GYMNASTIQUE Le grand Festival de Gymnastique a obtenu un vif succès.

Malgré le mauvais temps, un public nombreux, venu des localités voisines, joint à celui de Dompierre, a ovationné chaleureusement toutes les sociétés, ainsi que les exercices variés que celles-ci ont dû exécuter sous le Marché couvert en raison de la pluie.

Très remarquée et applaudie longuement la section féminine, « Les Libellules de la Sologne », constituée par de nombreuses jeunes filles. Les sections de Digoin et Moulins, ainsi que « l'Alerte », nous ont fait admirer de merveilleux exercices.

Au cours du défilé, une palme fut déposée au pied du monument des morts de la grande guerre.

A 20 h. 30, un grand concert de gala, organisé par l'Alerte Dompiéroise, avec concours du Groupe Lyrique et la Fanfare locale, réunit un public nombreux, salle des fêtes.

Pourquoi Moulins n'a pas manqué d'eau

M. Loizeau, adjoint au maire de Moulins, rapporteur de la question des eaux au conseil municipal, adresse à la presse la communication suivante :

Les électeurs de la ville de Moulins ont le loisir de lire, sur une affiche qui vient d'être placardée sur les murs de la ville, et tenus par une vive curiosité administrative, à l'adresse des membres du conseil municipal sortants, les lignes suivantes :

« Ils ont cru, dans un beau malin choix, des puits, cotelés pour approvisionnement vos fontaines publiques. Mais ils ne vous ont pas apporté l'eau potable qui coule à manquer. »

Dans le but de rendre un ultime hommage à la vérité, de mettre au point une fois pour toutes la question de l'eau potable de la ville de Moulins, et afin de dissiper le doute qui pourrait subsister dans l'esprit de l'électeur à la lecture de cette assertion inexacte et dictée par une étonnante mauvaise foi, je me permets de vous adresser, en ce qui concerne les différentes questions qui concernent cet important service, de vous exposer le travail de réorganisation méthodique entrepris par la commission compétente depuis plus de cinq années.

Ce travail, je dois l'avouer, a été d'ailleurs assuré en collaboration étroite avec M. Forérier, ingénieur des eaux, à la compétence et à l'intelligence active dignes de nos plus hauts fonctionnaires. Ce n'est pas sans un véritable bonheur que nous avons pu mener à bien ce travail.

Au début de 1920, le pompage de l'eau provenait des sources alluvionnaires de l'Allier était assuré à l'usine de la Font-Vinée, par une pompe centrifuge à trois étages, actionnée par un moteur électrique, installée en moyenne 190 mètres cubes à l'heure.

L'ancienne pompe à piston Corliss, établie en 1890, servait de machine de secours. Des réparations effectuées à la pompe Farot ayant permis de constater l'existence de certains organes de cette pompe, le conseil municipal, dans sa séance du 4 août 1920, décida l'installation à l'usine élévatrice d'une deuxième pompe centrifuge actionnée par un moteur électrique.

La suite d'un concours ouvert entre différents constructeurs, un marché fut conclu avec la maison Cornette, de Moulins, pour la fourniture de ce groupe dynamométrique qui fut mis en service le 10 septembre 1921, et qui peut débiter 230 mètres cubes à l'heure.

Entre temps, le défilé du couvreur de prise d'eau, établi en 1888 dans l'île des Champignons, ayant été reconnu insuffisant, le conseil municipal, dans sa séance du 11 novembre 1921, décida l'exécution d'un sondage d'essai.

Les expériences de débit faites successivement dans ce sondage qui présentait 0 m. 96 de diamètre avaient accusé un débit moyen de 13 mètres cubes à l'heure, ce qui aurait représenté pour un diamètre de 3 mètres un débit de 140 mètres cubes à l'heure.

Le conseil municipal accéda donc, en présence de ce résultat, la construction d'un nouveau puits de captage à l'emplacement même du sondage (stationnement des autobus), service, exécuté par MM. Chaumette et mis en service en septembre de la même année, à 3 mètres de diamètre et 6 m. 50 de profondeur.

Ces deux puits de captage de la ville étaient alimentés de four éolienne, mais le premier, à cause de la hauteur de la prise d'eau, ne pouvait fonctionner que pendant deux heures et, en fait, il ne suffisait qu'à maintenir pour approvisionnement la ville en eau potable, bien que leur rendement ait baissé depuis, surtout un an.

Le puits, en voie de construction, la municipalité se proposait de le défendre contre les érosions de l'Allier. Un concours fut ouvert à cet effet entre différents entrepreneurs, et, dans sa séance du 30 août 1921, le conseil municipal choisit, sur le projet de M. Sainrat.

Les travaux ont été commencés immédiatement, mais retardés par les crues d'hiver, furent complètement terminés en juillet 1922.

La pompe Farot de l'usine élévatrice ayant, depuis réparation, subi un nouvel arrêt, ce qui ne pouvait être évité, le conseil municipal avait décidé l'installation d'un nouveau groupe dynamométrique (stationnement des autobus).

Cette installation se justifiait, d'une part, par la nécessité de faire face, le cas échéant, à une panne du groupe en service, la pompe à vapeur de secours ne pouvant monter que la hauteur de 10 mètres, puis élevée au sommet journalier, d'autre part, par le souci de ménager aux pompes et aux moteurs des intervalles de repos plus considérables. Ce doublement des appareils pouvait, en outre, permettre de faire fonctionner les groupes en parallèle.

Un nouveau concours fut ouvert entre les constructeurs spécialisés dans la pompe centrifuge, et dans sa séance du 11 décembre 1921, le conseil municipal adopta les propositions de la maison Waquier et Cie de Lille, pour la fourniture d'un groupe turbo-moteur susceptible de débiter 250 mètres cubes à l'heure à une hauteur de 10 mètres, et de remplir la cote du réservoir actuel ; cette dernière condition ayant été posée en prévision de la construction éventuelle d'un second réservoir en élévation.

L'installation fut terminée en novembre 1922. Mais, en raison des caractéristiques de cet état d'élévation élevées pour le groupe Waquier, le transformateur électrique de l'usine de la Font-Vinée devenait insuffisant pour assurer la marche normale de ce groupe, étant donné sur la ligne des chaînes de tension qui subsistent le secteur électrique.

Le conseil municipal, en outre appelé, dans ses séances des 12 juin et 12 décembre 1923, à décider l'acquisition d'un nouveau transformateur de 200 kva, la municipalité a décidé la construction d'une cabine spéciale construite dans la salle de cabine de l'usine élévatrice.

Les travaux sont actuellement complètement terminés.

En vue de permettre l'utilisation pratique et rapide de l'arrosage automobile pour combattre les incendies, la municipalité a fait procéder à l'installation de six grosses bouches incendie avec raccords de 50 mm et manivelles à double leviers, la plus grande de 200 mm, et six petites de 100 mm, et six autres de 100 mm, et six autres de 100 mm, et six autres de 100 mm.

Ces dix bouches ont été réparties entre les différents quartiers de la ville et placées en des points choisis d'accord avec l'Etat-major des sapeurs-pompiers. Les installations d'arrosage ont été terminées, et un programme qui devait être développé au fur et à mesure des disponibilités financières.

La pression de l'eau dans les étages supérieurs des immeubles des quartiers hauts à Moulins, ainsi que dans les autres quartiers de la municipalité, a décidé la construction sur le plateau de Belle-Croix, près du réservoir souterrain actuel, d'un second réservoir de 2.000 mètres cubes à l'élevation placée en élévation à 10 mètres au-dessus du premier.

Le concours ouvert entre les maisons spécialisées du ciment armé a été tranché par le conseil municipal, dans sa séance du 13 juin 1923, au profit du projet Henning (M. Combarret, c. s.), concessionnaire à Moulins. L'exécution des travaux, — retardée par l'examen technique du projet par la commission d'architecture, puis par l'administration supérieure en raison de sa complexité, — a pu être faite face à la dépense, — terminée en septembre 1924 et, poussée activement — la faveur d'un hiver assez rude, est près d'être terminée, il ne reste plus à exécuter que les parties de la construction qui sont accessoires et la chambre de manœuvre.

Au cours de l'hiver dernier, l'usine élévatrice des eaux a dû, à certains moments, arrêter le pompage après deux heures de travail pour permettre au puits de se remplir.

La ville est donc menacée de manque d'eau pendant la saison sèche si ces crues d'un certain importance n'arrivent pas à se produire, aucune chute de neige n'ayant eu lieu pendant l'hiver.

Le conseil municipal, avisé de cette situation plutôt alarmante due, suivant toute vraisemblance, aux hivers sans neige et aux sécheresses consécutives, qui se sont succédées depuis 1920, a décidé de se constituer un comité chargé de la mise en œuvre de toutes les mesures qui pourraient être prises pour faire face à la dépense, — terminée en septembre 1924 et, poussée activement — la faveur d'un hiver assez rude, est près d'être terminée, il ne reste plus à exécuter que les parties de la construction qui sont accessoires et la chambre de manœuvre.

En excécution de cette décision, il vient d'être procédé à un sondage dans les terrains situés sur la rive gauche de l'Allier en amont du viaduc de la ligne de Montluçon à Moulins. Ce

MONTLUÇON Dans le train de Châteauroux un inconnu se donna la mort

Montluçon, 1^{er} mai (de notre correspondant particulier). — M. Bayle, commissaire central de Montluçon, était informé que le cadavre d'un inconnu correctement vêtu, paraissant âgé d'une soixantaine d'années, avait été trouvé dans un compartiment du train venant de Châteauroux.

Le commissaire central fit transporter le corps à l'hôpital, où il fut examiné par M. le docteur Poinsonnier.

Une note trouvée dans l'une des poches de l'inconnu fit connaître qu'il se donnait volontairement la mort et pria d'en aviser un sieur Nouillat, à Buzançais.

Enquête à établir que le désespéré s'était suicidé entre les stations de Saint-Désiré et de Courçais, en se tirant deux coups de revolver, l'un à la tête et l'autre au côté gauche.

M. LOIZEAU, adjoint au maire.

NEVERS Liste de protestation

On nous prie d'insérer la note suivante :

Electeurs Nivernais, Avant de voter dimanche, nous ne pouvons que vous conseiller de faire le pèlerinage suivant :

1^o A l'ancien couvent des Visitandines ; un amas de ruines amoncelées uniquement par haine anti-religieuse, sous l'égide d'un ancien maire qui ose se représenter aujourd'hui.

Les vandales sont passés par là !

2^o Au couvent Sainte-Marie — d'où l'on a chassé, toujours par haine anti-cléricale — les propriétaires, d'inoffensifs religieux à qui on ne laisse que la jouissance... de payer 2.000 francs d'impôts par an.

3^o Au Clos Saint-Joseph, dont on va expulser, l'année prochaine, nos œuvres d'hommes et de jeunes gens.

4^o A l'hôpital, où vous verrez, tracés sur les murs, les empreintes des crucifix qu'une bande de sectaires vient de faire enlever sans égard pour nos sœurs gardemalades et les malades eux-mêmes !...

Voilà l'œuvre des loges maçonniques... et on voudrait que les catholiques, les honnêtes gens votent pour des candidats qui continuent ce beau travail !

Non, mille fois non !... Rayez : Bourcier, Desjournes, Thibault, Léonard, Méchin et Roy (cons. sortants).

Et votez pour : Aubert, Bidault, Dugas, Guéin, Morel, de Thet.

LES CANDIDATS PROTESTATAIRES.

Avais important

On nous demande de tous côtés : « comment panacher les listes de concentration républicaine » et de « protestation ».

Deux méthodes peuvent être employées :

1^o Ou bien utiliser la liste de « concentration républicaine » en rajoutant les noms indiqués et en ajoutant les noms des candidats protestataires. On peut écrire au verso du bulletin (en mettant en bas du recto la mention T. S. V. P.).

2^o Ou bien utiliser la liste de « protestation » en la complétant par les bons éléments de la première liste.

Dans les deux cas, on peut écrire à la main, et il est inutile de mettre les pré-noms, professions et adresses.

Mais il est rappelé qu'il est interdit de mettre deux bulletins dans l'enveloppe, sous peine d'annulation.

A CLAMECY Liste d'Union républicaine nationale

Mynard, conseiller sortant ; Lachat, conseiller sortant ; Coite, conseiller sortant ; Suter, conseiller sortant ; Henri Beauchet, comptable ; André Binet, assureur ; Hippolyte Blin, principal clerc d'avoué ; Charles Charbonneau, mécanicien ; Charles Lecomte, employé de commerce ; Camille Cluzeau, tailleur d'habits ; Pierre Déhès, retraité ; Auguste Doussaint, ouvrier d'usine ; Alexis Empoz, sabotier ; Louis Guenée, cultivateur à Moulot ; Louis Kryznowska, chauffeur de camion ; Léon Mazelier, publiciste ; Guyron Nodé, propriétaire ; Charles Picard, ancien gérant particulier à Beaugy ; Fernand Riand, négociant ; Claude Rignault, propriétaire ; Michel Rodolphe, retraité ; Eugène Saget, ancien terribler ; Adolphe Vincens, retraité du P.-L.-M.

Liste d'Action laïque, démocratique et sociale Julien Bertaud, mécanicien retraité du P.-L.-M. ; Marcel Biron, charpentier ; Marcel Boulon (Gomb), ancien conseiller municipal ; Pierre Cassier, mécanicien aux produits chimiques ; Louis Charvet, conseiller sortant ; Eugène Culsinier, entreposeur des laines retirées ; Ernest Sinier, ancien conseiller municipal ; Joseph Roulier, conseiller sortant ; René-Louis Gadiou, conseiller sortant ; Théodore Gaudé, ancien boulanger ; Alfred Grouille, conseiller sortant ; Eugène Lahaussot, conseiller sortant ; Claude Lahaussot, conseiller sortant ; Louis Marché, pépiniériste ; Emile Marié, conseiller sortant ; Hippolyte Millot, instituteur en retraite à Moulot ; Clément Moreau, conseiller sortant ; André Pellé, conseiller sortant ; Alexandre Pier, conseiller sortant ; André Renard, conseiller sortant ; Edmond Renaud, conseiller sortant ; Edmond Rollin, conseiller sortant.

LES ADHESIONS SEONT REÇUES JUSQU'AU 2 MAI, CHEZ M. RENON, CYCLES, RUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE.

A 14 heures, grande course cycliste régionale (parcours : 65 kilomètres environ), 300 fr. de prix.

Les adhésions seont reçues jusqu'au 2 mai, 18 heures, chez M. Renon, cycles, rue du faubourg Saint-Antoine.

A 14 h. 30, course à pied (tour de Cusset) -- francs de prix. Les adhésions sont reçues pour le tour de Cusset, au café de la Gare, à Cusset, au faubourg Saint-Antoine.

A 16 heures, grand concert par l'Harmonie de Cusset « La Sémuse ».

A 18 heures, tirage de la tombola du cochon de Saint-Antoine, en poids de 60 à 80 kilos et de divers autres lots.

Grand bal, chevaux de bois, vélos, acrobates, balançoires, loteries, etc.

Le soir, embrasement au quartier Saint-Antoine.

Lundi soir, continuation de la fête.

Accidents du travail. — Pierre Gardelle, manœuvre à l'usine des Grives, en plaçant des rails de fer sur un wagon s'est blessé au bras droit et a été transporté à l'hôpital, où il a subi une amputation partielle de la main droite.

Etat civil : Naissances. — Marguerite Lextralt, rue Paul-Bert, 22 ; Pauline Lextralt, rue Haxel, 26 ; André Bodo, rue Brichon, 39.

Publications de mariages. — Constant Desso, plâtrier peintre, avenue de la Gare, 33, et Hélène Monnet, avenue de la Gare, 33 ; Imbert Lagan, cuisinier à Toulon et Marie Lagier, femme de chambre à Hyères ; Baptiste Gay, mécanicien ajusteur, rue Voltaire, 10, et Germain Toutant, rue Voltaire, 12.

Mariages. — Gaston Schaller, 22 ans, mécanicien, avenue Jean-Baptiste Belot et Vincent Mirguez, 17 ans, coiffeur, rue de Nantes ; Georges Brun, 22 ans, employé de bureau, rue de l'Emballage, et Denise Fradin, 22 ans, employée de bureau, avenue Eugène Gilbert, 26 ; Vincent Noël, 21 ans, fonctionnaire, rue Bulot, et Marie Durand, 21 ans, couturière, rue de la Cie Fermière, boulevard du Congo, 8 ; Robert Foncele, 25 ans, charpentier, boulevard du Congo, 8, et Marie Gossy, 30 ans, polisseuse, rue de la Font-Vinée ; Jules Deville, 28 ans, secrétaire général de la mairie, rue de Crousillat, 1, et Jeanne Fougel, 23 ans, rue Carnot, 5.

Décès. — Marie Moulouet, 79 ans, veuve de François Allot, rue de Bellart, 7 ; Gaston Godard, 81 ans, Baptiste Fournier, 61 ans, rue Copéré, 3 ; Françoise Jarrillier, 31 ans, épouse de Jean-Baptiste Garon, rue Capitel, 6 ; Céline Néron, cuisinière, veuve de Antoine Bardot, rue Marché-Pétrain, 8 ; Demare Victor, 18 ans, monteurrivier, coiffeur, route de Cusset, 55 ; Madeleine Gouard, 77 ans, veuve de Quintain Charelier, avenue des Célestins, 107 ; Antoine Bournat, 52 ans, plombier, rue de Besse, 2.

Sondage poussé jusqu'à 10 mètres de profondeur, va donner d'excellents résultats.

Il semble, en ces conditions, qu'un puits posé en cet endroit sera susceptible de faire face aux besoins de la ville et, dans tous les cas, de suppléer largement au deux captages de l'île des Champignons.

Les dépenses globales se sont élevées à 600.000 fr. environ.

Quant au sondage qu'on a débuté de l'année 1920, époque à laquelle le conseil municipal sortant a entrepris sa gestion administrative, le pompage atteignait trois mille mètres cubes seulement par vingt-quatre heures et que les excès s'ilés actuelles ont obligé le conseil municipal à faire face à une consommation quotidienne de cinq mille mètres cubes, les électeurs moulinois comprendront mieux l'effort réalisé par le conseil municipal sortant, qui a fait face aux besoins de la ville et, dans tous les cas, de suppléer largement au deux captages de l'île des Champignons.

LES ADHESIONS SEONT REÇUES JUSQU'AU 2 MAI, CHEZ M. RENON, CYCLES, RUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE.

A 14 heures, grande course cycliste régionale (parcours : 65 kilomètres environ), 300 fr. de prix.

Les adhésions seont reçues jusqu'au 2 mai, 18 heures, chez M. Renon, cycles, rue du faubourg Saint-Antoine.

A 14 h. 30, course à pied (tour de Cusset) -- francs de prix. Les adhésions sont reçues pour le tour de Cusset, au café de la Gare, à Cusset, au faubourg Saint-Antoine.

A 16 heures, grand concert par l'Harmonie de Cusset « La Sémuse ».

A 18 heures, tirage de la tombola du cochon de Saint-Antoine, en poids de 60 à 80 kilos et de divers autres lots.

LA CHARITE-SUR-LOIRE Liste d'Union des gauches

Beussillon, docteur en médecine ; Beussillon, chirurgien-dentiste ; Jean, chef de cantine à la Grande Jouda ; Storaucan, vétérinaire, ancien conseiller municipal ; Briard, greffier de Paix ; Antoine Brun, tailleur de limes à Rayon ; Carroy, ouvrier, route de Varzy ; A. Grosseau, cultivateur-ouvrier ; Joly, pépiniériste, au faubourg ; Pierre Lemaire, ancien conseiller municipal ; Macaire, mutilé de guerre, comptable ; Métre-Etienne, boulanger ; Antoine Michot, jardinier, au faubourg ; Monard, instituteur retraité ; A. Moreau, ancien comptable, rue des Châtaux ; Joseph Mosnier, propriétaire à Montclair ; Hubert Mouton, Economiste retraité des hospices de la Seine, ancien conseiller municipal de Nanterre ; Jean Normand, cultivateur à la Folie ; Pigouy, cultivateur à Montclair ; Louis P. ; Jean-Pierre Marchand de bois ; Stang, cultivateur à la Folie ; Théobald, livreur, cour du Château ; Thuriot, professeur à l'école primaire supérieure.

Liste d'Union républicaine et d'intérêt communal

Docteur Marcel Lebeuf, maire ; Joseph Saget, premier adjoint ; Henri Desorme, deuxième adjoint ; Emile Laurent, conseiller sortant ; Jean-Marie Guyl, conseiller sortant ; Michel Monpuel, conseiller sortant ; Antoine Léchavin, conseiller sortant ; Prosper Dervant, conseiller sortant ; Georges Charlot, conseiller sortant ; Nicolas Chauvin, conseiller sortant ; Pierre Lemaire, conseiller sortant ; Auguste Laporte, mineur, conseiller sortant ; Melot-Frocureur, conseiller sortant ; Henri Lejault, conseiller sortant ; Auguste Lebrave, conseiller sortant ; Jules Mitterrand, conseiller sortant ; Jean Guillaumin, conseiller sortant ; Auguste Desjournes, conseiller sortant ; Mignon-Leguy, conseiller sortant ; Michel-Ravise, conseiller sortant ; Jean-Louis Gadin, ancien conseiller ; Edmond Loiseau, Emile Majouannet.

A LA MACHINE Liste de concentration

Jean-Baptiste Arbellet, tourneur ; Joseph Balhot, retraité, c. s. ; Louis Billault, mineur ; Jean-Baptiste Charbonneau, conseiller sortant ; mineur ; Pierre Dachez, ajusteur, maître sortant ; Gustave Gauthron, négociant, c. s. ; Charles Girard, ajusteur ; Jules Grizard, mineur ; Jean-Marie Aubert, notaire, c. s. ; Jean Julien, ministre, c. s. ; Auguste Laporte, mineur ; Dominique Lanoizelle, tourneur retraité ; Etienne Leblanc, agent d'assurances ; Charles Malvin, mineur ; Victor Mathivet, manœuvre, mutilé de guerre ; Philippe Moutiel, mineur retraité ; Eugène Nillias, marchand de vins ; Casimir Pages, mineur, c. s. ; Louis Charlet Perrin, mécanicien ; Alix Pertier, marbrier, adjoint sortant ; Pierre Salin, directeur des mines, c. s. ; Maurice Woelter, ouvrier de l'extérieur.

Liste ouvrière et socialiste

Gabriel Aroussou, mineur, conseiller sortant ; Philibert Berger, mineur, c. s. ; Etienne Bonnot, mineur, c. s. ; Pierre Bourrachot, retraité, c. s. ; Vincent Levitte, receveur buriste, c. s. ; Louis Marin, menuisier, c. s. ; Honoré Méchin, cultivateur, c. s. ; Jean-Pierre Marchand de bois, mineur, c. s. ; Pierre Renard, mineur, c. s. ; Edouard Talpin, mineur, c. s. ; Edmond Beugnon, vouturier ; Simon Danteloup, ex-secrétaire de mairie ; Laurent Ducif, maçon ; Michel Fleury, retraité ; Jean Lanciscade, vouturier ; Louis Lebert, mineur ; Jean-Baptiste Delage.

A CHATEAU-CHINON-CAMPAGNE Liste républicaine

Jean Bouffe, c. s. ; A. Cœurty ; Jean Dechaux, c. s. ; Champcheur ; Marie Trinquet, à Courmartin ; Louis Moreau, à la Croix de Pré ; Henri Gauthier, dit « Simonet », à Vermeuoux ; Etienne Germain, maréchal à Château-Chinon ; Charles Moreau, à la Vallée de Chalon ; Léonard Lapore, à Précy ; François Brégnon, à Gravello ; Paul Marceau.

Liste républicaine démocratique et sociale

Louis Bonduch, maire sortant, conseiller d'arrondissement ; Louis Desfosse, adjoint sortant ; A. Coujard ; Henri Bonnet, conseiller sortant ; A. Prégé ; Philippe Petit-Bouchoux, à la Vallée-de-Cours ; Lazare Combes, sabotier, aux Bruyères ; Pierre Déchaux, conseiller sortant à Champcheur ; Etienne Girard, c. s. ; A. Vermeuoux ; Jean Girard, c. s. ; aux Grains ; Jean Guyot, c. s. Vallée-de-Cours ; Pierre Moreau, à Montsacré ; Jean-Marie Chélon, m. s. ; A. Artaud ; Victor Trinquet, c. s. ; aux Gorrys.

A MARZY Liste républicaine et d'intérêt communal

MM. François Pilon, maire ; Michel Pouillot, adjoint ; Louis Milard, conseiller sortant ; Gilbert Vrinat, c. s. ; Alexis Garnier, c. s. ; Pierre Roux, c. s. ; Philippe Dechaire, c. s. ; Alexandre Lechenet, c. s. ; Vincent Colin, c. s. ; Arthur Chalou, propriétaire, Le Verneil, Eugène Lalleu, cultivateur, à Marcy ; Alexis Hé, propriétaire, à Tazières.

Liste du Cartel des gauches

MM. Gaston Lorne, entrepreneur de transports publics, à Marzy ; Jean-Louis Loubier, comptable, à Corcelles ; Victor Chauvin, propriétaire au Montcaup, par Marzy ; Louis Aulard, polisseur ; Marzy ; Dominique Bernier, retraité du P.-L.-M. ; à Corcelles ; François Bonamour, vigneron, à Marzy ; Henri Chalon, propriétaire à Saint-Baudaire ; Antoine Dupier, vigneron à Marzy ; Eugène Gobillot, mutilé de guerre, vigneron, à Marzy ; Jacques Gonin, Dessalle, propriétaire au Moncaup, par Marzy ; Pierre Pringon, au Moncaup, par Marzy ; Edmond Rigaud, propriétaire à Marcy.

NAISSANCE

M. Jacques FAULQUIER et Madame, née LANGLOIS, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Marie-Thérèse.

DECES

NEVERS

Le noyé repêché en Loire a été identifié

C'est un ancien cochier de Nevers qui, tombé dans la misère, a voulu mettre fin à ses jours

Le cadavre du noyé, trouvé en face de la tour Gouquin, a été identifié hier matin. M. Roy, hôtelier, rue des Ouches, le formallement reconnu pour être celui de Vincent-Etienne Mouillon, ancien cochier de fiacre, très connu à Nevers.

Mouillon se trouvait dans un état de dénuement complet. Il couchait tous les soirs dans l'écurie de M. Roy et aurait manifesté à plusieurs reprises l'intention d'en finir avec la vie.

Le frère de M. Mouillon l'a aussi identifié.

Ce soir et demain à CINÉ-PARC Le grand film de CHARLIE CHAPLIN L'opinion publique

Caisse d'épargne. — L'administration de la caisse d'épargne informe les déposants que le maximum des dépôts sur les livrets, qui était fixé à 5.000 francs, vient d'être porté à 7.500 francs par une loi en date du 25 avril 1925.

Dont acte. — M. Fréchet nous avise que, contrairement à ce qui a été dit dans notre compte rendu de la correctionnelle, il était plaignant et non inculpé.

C'est M. Niclot qui a été condamné à 50 fr. d'amende.

La fête de Jeanne d'Arc. — La fête nationale de Jeanne d'Arc sera célébrée le dimanche 30 mai.

A la cathédrale, une messe solennelle sera dite à 11 heures. Les autorités civiles et militaires y seront conviées.

A Saint-Gildard. — La Chapelle du Sacré-Coeur du couvent Saint-Gildard, sera de nouveau ouverte au public à partir de demain 3 mai.

Athlétisme. — Dimanche prochain, au Pré-Fleuri, aura lieu la première séance générale d'entraînement d'athlétisme.

Tous les jeunes gens qui désirent pratiquer cet été les sports athlétiques, y sont instamment conviés.

Le programme suivant a été dressé pour dimanche : 60 mètres plats ; 300 mètres plats ; 1.000 mètres plats. Sautez en hauteur et en longueur, saut à la perche, lancement du poids.

Tout en convoquant les coureurs, la Commission invite également le public à venir encourager les premiers efforts de nos athlètes, et pourront assister également aux ébats des équipes de tennis.

(Entrée gratuite pendant les périodes d'entraînement.)

AUX CAPUCINES DE PARIS

81, rue du Commerce, NEVERS Spécialités de Chaussures BALLY La Chaussure BALLY représente le produit le plus parfait dans l'industrie mondiale de la chaussure.

Nos Modèles d'été Les Chaussures de toile BALLY

AU PETIT LOUVRE Sacs de dames, Sacs à provisions AU PETIT LOUVRE Barettes, peignes hauts nouveautés AU PETIT LOUVRE Articles de ménage, Jouets AU PETIT LOUVRE

Vous trouverez un grand choix des nouveaux modèles à bas prix 56, RUE DE NIEVRE

PIANOS ANGRAND, réparateur accordéur, 31, rue de la Préfecture, Nevers, échange tous vieux pianos LOCATION-VENTE même prix qu'au comptant. Atelier spécial pour toutes réparations pianos-luthérie.

Institut de Beauté

7, rue des Récollets Mardi 5, Mercredi 6 et Jeudi 7 mai VENTE RECLAME

Eau de Cologne

BEUVRON Accident. — M. René Jeannot, 17 ans, domestique, s'est blessé à la main droite en déchargeant du bois.

Communiqué de la mairie. — Les prestataires inscrits au rôle supplémentaire, qui désirent s'en acquitter en nature, doivent en faire la déclaration sans retard à la mairie.

Etat civil : Mariages. — François Marin, cultivateur à Luthery-Deloup, et Antoinette Chaumier ; André Berin, garçon boucher, et Antoinette Pinot.

Le soir, grand bal au marché Carnot au profit de la Société des bigophones

Aujourd'hui samedi, la Société des bigophones Nivernais donnera un grand bal populaire au marché Carnot. Nous espérons qu'il y aura foule à cette soirée qui promet d'être des plus intéressantes.

La Société des Bigophones se produit dans toutes les fêtes locales et ajoute partout une note de saine et franche gaieté. On ne saurait trop l'encourager.

Nous apprenons, d'autre part, que la Société organisera le 6 courant une grande soirée théâtrale au Majestic-Palace.

Nous reviendrons sur ce sujet et publierons d'ici peu le programme complet de cette soirée.

COSNE

CONSEIL MUNICIPAL

Gaz et eau : Le maire rappelle que les canalisations d'eau et de gaz se feront dans tous les quartiers de la ville à la condition seulement que le coût des travaux rapporte net 6 % à la ville, conformément à nos précédentes délibérations.

Agrandissement des Etablissements Ulmer : Est soumis au conseil, qui y donne un avis favorable, le dossier relatif à l'enquête de commodo et incommodo sur le projet d'agrandissement des Etablissements Ulmer et Cie.

Electricité : Sur la demande de la Cie l'Or. E. et sur la proposition de M. l'ingénieur en chef, le conseil estime qu'il y a lieu de modifier les articles 2 et 5 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

M. l'ingénieur en chef propose de modifier l'article 2 du marché passé avec la Cie d'électricité en date du 1er mars 1925 pour la pose de nouvelles lampes électriques.

LOIRET Les élections municipales du 3 mai

A CHATILLON-COLIGNY

Liste d'Union nationale et républicaine Eugène Chervier, ancien maire et Albert Leroche, ancien conseiller ; Clovis Delemaire, entrepreneur de couverture ; Gustave Debas, négociant en grains ; Victor Hamard, négociant en grains ; Désiré Breyer, ancien cultivateur ; Armand Caros, ancien marchand de vins en gros ; Paul Maignan, entrepreneur de maçonnerie ; Emile Humbert, cultivateur ; Eugène Gibert, propriétaire ; Emile Touseau, charpentier ; Alfred Thomassin, régisseur.

Liste radicale dissidente M. Jaquet, ancien maire, se présente seul contre la liste du Cartel des gauches.

A CHATILLON-SUR-LOIRE Liste nationale républicaine MM. Henry Bedu, maire conseiller sortant ; Auguste Flot, adjoint, conseiller sortant ; Alexandre Berton, conseiller sortant ; Auguste Boreau-Marchand, conseiller sortant ; Flavien Dutel, conseiller sortant ; Henri Carreau, conseiller sortant ; Paul Chevalier-Fabie, conseiller sortant ; Eugène Ducier-Gillon, conseiller sortant ; Jules Barbier-Mombailly, conseiller sortant ; Pierre Dion, conseiller sortant ; Camille Dumont, conseiller sortant ; Fernand-Meuquier, conseiller sortant ; Théophile Hugu-Gaudard, conseiller sortant ; Maximilien Ragu-Loiseau, conseiller sortant ; Fernus Sénéchal, conseiller sortant ; Eugène Suard-Cherrier, conseiller sortant ; Octave Fourniss-Poupin, conseiller sortant ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

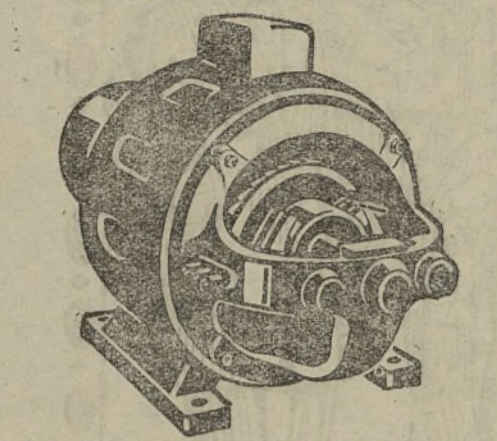
Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la Grande-Croix.

Liste des candidats du Cartel des gauches Maurice Cherbou, conseiller sortant ; Georges Henry, pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Auguste Vigneron à Chanoy ; Alphonse Archenaud, directeur du cinéma ; Charles Berain, père, épicer ; Charles Bertrand, père, au port ; Marie Blondeau, cultivateur aux Merlins ; Louis Dotton, dit 'François', cultivateur à Chanoy ; Léon Griffon-Turpin, cultivateur à Chanoy ; Gustave Rabouin-Pichery, entrepreneur de maçonnerie, rue Saint-Pierre ; Alfred Tardivel-Gillon, vigneron à Chanoy ; Eugène Thomas-Gillon, cultivateur, à la

ESTOMACS SAUVÉS Par les POUDRES DE COCK

Moteurs Asynchrones Triphases Normaux de 1 à 100 CV.



AGENCE FSE THOMSON-HOUSTON

Plus d'IVROGNES L'IVROGNERIE EST UNE MALADIE

AU PÊCHEUR ÉCOSSAIS 47, rue Douvert - PARIS

PETITES ANNONCES

BONNE A TOUT FAIRE, sérieuse, de 30 à 40 ans...

On/offre: M. DEBOST, notaire à Pouilly-sur-Loire.

On/offre: M. CHAUTARD, notaire à Herly.

On/offre: M. BONNET, commissaire-priseur à Nevers.

On/offre: M. DEBOST, notaire à Nevers.

On/offre: M. DEBOST, notaire à Nevers.

PETIT CLERC présenté par ses parents.

A VENDRE MAISON avec jardin de 1.400 mètres...

A VENDRE CHATEAU au centre des plus belles excursions...

A LOUER pour la saison d'été PETIT CHATEAU MEUBLE...

Cabinet DUPRAT (25 ans) M. CRETIER...

PREMIERE PUBLICATION Par acte sous seings privés...

ON DESIRE ACHETER (Région du Centre) DOMAINE DE RAPPORT...

PETITE PROPRIETE de 11 hectares dont 5 hectares en pré...

Locations On offre DOMAINE de GRIMONVILLE...

EPICERIE-GIBERS-VOLAILES, bail 17 ans. Aff. 450.000.

CAFE-CINEMA-BAL, bail 16 ans. Aff. 45.000.

MANUFACTURE DE CYCLES, Aff. 1.200.000.

EPICERIE FINE, plein centre comm., de gr. avenir.

MAISON SPECIALE Corsets, ceintures, gages, soutiens...

BENZO B carburant le plus économique pour camions...

USINES DU TERRE-NEUVE A VILLEVOQUES, PAR MIGNERES (Loiret).

Agence directe AUCYON, RAVAT, WONDER, MONET-GOYON.

E. BRESSON FILS Garage de l'Yonne, à ANDRYES (Yonne).

Moteurs Agricoles C. L.

LOGEMENT dans lequel est prévue une épicerie-mercerie.

Vente de Fonds de Commerce FONDS DE QUINCAILLERIE...

POULAIN de 30 mois, percheron noir.

3 VACHES de la vacherie de Samponges...

VACHE normande stérilisée, 4 ans.

CHOUX berger de Brie, race pure, inscrits au L. O. F.

Plusieurs GENISSES charolaises, un an, inscrites au H. B.

AUTOMOBILE ZEBRA 6-8 chevaux 1923, torpédo 4 places.

DUO en bon état. Bureau du journal.

TORPEDO FORD, 5 roues Michelin, bon état.

CARROSSERIE limousine bon état, 5 places arrières.

TORPEDO 14 HP de DION, type B. A. 1013, parfait état.

RECOLTE LUZERNE à faire sur deux parcelles.

VIN naturel, 220 fr., la pièce de 215 lit.

ARTISTES et AMATEURS Collaborer au LIVRE D'OR du TOBLERONE.

LA GRAISSE BEURREE La Savoyarde remplace le beurre.

ANTI-COR BRELAND Enlève Cors, Durillons, Gêles de Peau.

USINES DU TERRE-NEUVE Anciens Etablissements GAUCHER.

Personnel On demande AGENTS régionaux, agents locaux et bons courtiers...

FONDEUR DE MERRAINS, de suite. S'adresser à Chaumont (Haute-Marne).

JEUNE HOMME, de 13 à 15 ans, pour maison de gros.

STAGIAIRE pour l'élevage avicole de la Petite Motte.

OUVRIER CHARRON nourri, couché. Paie d'office de suite.

OUVRIERS AJUSTEURS et autres OUVRIERS EN FER.

OUVRIERS MENUISIERS en volture. Bons salaires.

TAPISSIERS pour garnitures et travaux de ville.

VOYAGEUR sérieux et actif, ayant exercé si possible pour maison bonneterie-mercerie.

Recherchons FOIN de qualité inférieure, ou PAILLE pour emballages.

SITUATION 20.000 francs par an minimum, garantis.

Los plantes vicia la vérité Qui sait s'en servir conserve la santé.

FEMMES QUI SOUFFREZ Avez-vous tout essayé sans résultats?

JOUVENCE DE SŒUR AGNÈS

AUX DEUX CLOCHERS SES LAINES EXTRA

Le Véhicule le plus intéressant pour Camionnette est le Châssis 500 kilos.

HOTEL DU BEAUSEJOUR PERRIAUX

Dépuratif aux Algues marines

GRANDS MAGASINS PAILLARD-DUPAIN 14 16, rue Saint-Jacques - GOSNE-SUR-LOIRE - 1, rue Neuve

Au Fouillis des Dames 10, Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS

La 12 CV BERLIET est la voiture 12 CV la moins chère du marché

Le retour d'âge TOUTES les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE.

AUX DEUX CLOCHERS SES LAINES EXTRA

Le Véhicule le plus intéressant pour Camionnette est le Châssis 500 kilos.

HOTEL DU BEAUSEJOUR PERRIAUX

Dépuratif aux Algues marines

Une révolution dans l'Ancienne Médication

Au milieu de l'humanité souffrante. - Des maladies de la peau, des maux de jambes à l'artério-sclérose en passant par les rhumatismes, les douleurs et tous les accidents arthritiques. Les mauvais "retour d'âge" et les complications féminines. Des résultats suivis de reconnaissance.

Des maux qui désolent l'humanité les vices du sang sont certainement les plus dangereux, parce qu'ils rongent lentement leurs victimes, et, hélas ! La nature, d'ailleurs, cherche d'elle-même à réagir, mais presque toujours cruellement en se servant de la peau qui elle-même marque de lésions parfois pénibles à voir et surtout démolissantes par les atroces démanchements plus spécialement tourmentants pendant la nuit. Boutons rouges ou blancs d'acné, plaques eczémateuses, dépendent désagréablement la personne qui en est affligée. De larges macarons d'herpès sont un signe alarmant, ainsi que l'herpès récidivant, l'urticaire. Le malade doit à tout prix chasser de son sang les germes de mort qu'il véhicule dans l'organisme au lieu de répandre partout la vie comme c'est son rôle. Disons-le tout de suite, c'est ici qu'il doit immédiatement intervenir la puissante méthode de Richelet, seule capable de chasser irrévocablement tous les poisons du sang. Sous son action à la fois subtile et énergique, la peau se trouve vite et complètement débarrassée de toute manifestation impure, même dans les cas chroniques de furoncles (clous), de psoriasis, de sycois, de prurigo, d'herpès à répétition. Toute trace en disparaît pour toujours parce que le traitement Richelet agit par l'intérieur. Le même raison fait qu'il sèche rapidement ces vieux maux de jambes interminables, mais destinés à se volatiliser, dès que le vice sanguin sera éliminé, ce qui est l'affaire du traitement Richelet. Lorsque la peau se complique de varices, comme c'est la règle, ou que les varices existent seules, le même traitement séjourné à fond ces grosses veines mollasses, et, du coup, supprime la phlébite qui grossit toute la jambe comme un poteau télégraphique. Disparaissent aussi, les petites enflures des chevilles en marchant généralement de pair avec un engorgement des reins. Les malades atteints de mal de dos, avec ou sans albuminurie ont des bourdonnements, des vertiges, un affaiblissement de la mémoire (surtout celle des notes propres), des secousses au moment de s'endormir, des crampes dans les jambes qui s'engourdissent. Tous ces symptômes révèlent une grave maladie générale des artères, qui s'incrustent de plaques calcaires, devenant dures et cassantes. Comme cette terrible artério-sclérose s'accompagne d'une menaçante élévation de la tension artérielle, le cœur risque de faiblir, ou un vaisseau peut se briser dans le cerveau. Ne laissons pas les choses en arriver à ce degré, et, par des cures

AGRICULTEURS COMMERÇANTS INDUSTRIELS

Si vos contrats d'assurances (Incendie, Accidents, Vie), ne vous donnent pas entière satisfaction, écrivez à M. RENAULT, Assureur-Conseil à Lormes (Nièvre), qui vous les révisera GRATUITEMENT.

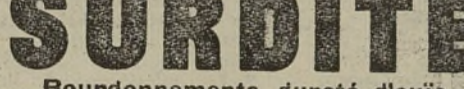
Bureau ouvert les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, Grande-Rue, à LORMES.



SOURDS

Vous entendez ces bruits !!

EXPOSITION DE STRASBOURG 1924



SURDITÉ

Bourdonnements, dureté d'ouïe

VAINCUS SANS OPÉRATIONS

Sans douleurs, sans drogues et sans interrompre ses occupations par la PROTHÈSE AURICULAIRE de M. PAULIAT-COURTOIS, 12, r. Cadet, Paris

Si tout membre ou tout organe qui ne travaille pas s'ankylose, nul ne doit ignorer que la fonction crée l'organe. Tel est l'avis des milliers de personnes qui ont eu recours à la méthode de M. PAULIAT-COURTOIS qui est basée sur ce principe.

Monsieur COURTOIS,

J'ai le plaisir de vous faire savoir que mon état s'est amélioré et suis heureuse de constater que seule votre méthode m'a donné des résultats alors que je désespérais étant complètement sourde de puis maintenant tenir une conversation en tête à tête sans le moindre appareil. Afin de vous prouver toute ma reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre.

Veillez... Mme Vve DINIER VALLET, 11, rue de Bourgogne, Vienne (Isère).

Monsieur PAULIAT COURTOIS, Paris.

Depuis l'âge de 13 ans j'étais atteinte d'une grande dureté d'ouïe qui ne faisait qu'augmenter tous les jours. Ayant eu recours à votre méthode, je suis très heureuse de venir vous dire qu'après 7 mois d'application, j'entends parfaitement bien. Croyez, Monsieur COURTOIS à toute ma reconnaissance.

Pierre ROUQUETTE, à Gignac (Hérault).

Devant ces résultats qui se passent de tous commentaires et dans votre intérêt, si vous êtes atteint de cette infirmité, n'hésitez pas à profiter du passage de l'éminent spécialiste qui vous réservera le meilleur accueil et vous démontrera gratuitement l'application de sa méthode, de 5 à 4 heures, dans les villes suivantes:

MOULINS, 6 mai, Hôtel de l'Allier.

NEVERS, 7 mai, Hôtel Terminus.

N. B. - Afin d'éviter la confusion que l'on cherche à créer, bien demander M. PAULIAT-COURTOIS, dans les hôtels ci-dessus.

Avant de fixer votre choix sur l'achat de votre Automobile...

Ne manquez pas d'essayer la nouvelle voiture

« TOUT ACIER »

5 PLACES TORPEDO ou CONDUITE INTERIEURE

La plus avantageuse des marques françaises

ÉLÉGANCE --- CONFORT
SOLIDITÉ --- RAPIDITÉ

Démonstration

GRAND GARAGE DE LA NIEVRE

6, Rue Félix-Faure, 6, NEVERS - Tél. 0-69



Pour guérir Vices du sang, Humeurs, Constipation Eczémas Rhumatismes, Varices, Maladies des Femmes prenez le

DÉPURATIF BLEU

aux Sucres et Extraits de Plantes.

Cette heureuse préparation, connue et appréciée de tous les malades et de milliers de personnes qui lui doivent la guérison, est le spécifique de la Constipation, du Rhumatisme, des Maladies de la Peau, Varices; elle chasse dans les selles et les urines tous les déchets nuisibles à la santé; de même que l'Acide urique, germe du Rhumatisme, de l'Arthrite, qu'à l'âge critique, Facilité et régulariser les époques évite la douleur, les maux de reins, les hémorragies, donne au teint la fraîcheur la plus pure, en le privant des irritations de la peau. Par son emploi régulier, l'artério-sclérose est très atténuée et la tension artérielle bien abaissée. Dans les affections du Foie, des Reins, de la Vessie, l'effet est merveilleux, de même que dans l'Avarie et les formes graves des Maladies du Sang.

Dépuratif Bleu le flacon 7 fr. toutes pharmacies. Cure 4 flacons, expédiés franco contre mandat de 28 fr. J. BRELAND, pharmacien, 31, rue Antoinette, Lyon.

Pianos

DANS VOTRE INTÉRÊT... n'achetez euautsnum riments sans voir à

COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre)

Maison Gaston GAUTHRON

Beaux choix en Magas n PRIX EXCEPTIONNELS NOMBREUSES REFERENCES

S.I.M.Y.

Siege et Usine à AUXERRE, Rue de Preuilly
Magasins à PARIS (XI) Rue du Chemin-Vert, 95

CHARPENTE - SERRURERIE - TOLERIE
Grilles et Portails - Fournitures - Clôtures
MOULES ET OUTILLAGE pour AGGLOMÉRÉS



Demander le catalogue à gratis

Véritables Pâtes de Nice

CÉRÈS

EXTRA-SUPÉRIEURES

en vente dans toutes les Succursales et Dépôts des

Docks de Nevers

RELIGIEUSE donne secret pour guérir Enfants atteints de lit et Hémiplégies. Maison Nétra, Nantes

L'OPTIQUE est une science

MYOPES ou PRESBYTES

en vous adressant à un Spécialiste, vous aurez toujours satisfaction.

AUX LUNETIERS

G. DEPALLE & P. MUS OPTICIENS

27, Rue d'Allier, MOULINS

GRAND GARAGE DU PARC

AGENCE RENAULT

ESSAIS SUR DEMANDE
Le nouveau torpédo commercial RENAULT 10 HP., 20.450 francs.

Le nouveau torpédo 6 HP., 4 places, 16.500 fr. AMIIONNETTE 10 HP., charge utile 500 kilos, 19.500 francs.

AMIIONNETTE 6 HP., charge utile 250 kilos, 14.400 francs.

OCASIONS
HP. RENAULT torpédo, démarrage électrique pour camionnette, 6 à 800 kilos, 13.500 francs.

HP. RENAULT torpédo, démarrage électrique, 13.500 francs.

HP. RENAULT torpédo, démarrage électrique, 8.000 francs.

HP. RENAULT torpédo, 3 pl., démarrage électrique, 10.000 francs.

VINCENT Frères
6 et 7, rue Thiers, NEVERS
Le Gérant: JOYET des MAURIS, imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers

re COMMUNION



LE PLUS GRAND CHOIX DE VÊTEMENTS POUR LA CÉRÉMONIE

VOIR NOS MEILLEURES SÉRIES

COSTUME VESTON, serge pure laine, avec revers sole,	115	85
Même modèle en serge anglaise ou granite, fine, long revers sole,	175	150 135
QUARTIER MAITRE, col blanc, serge laine,	110	89
Même modèle, qualité supérieure, double col sole façon extra.	189	147 125
MARIN col Danton ou grand col, serge laine, garnitures soignées.	110	95 87 69
MARIN AMERICAIN, gabardine ou serge fine, col sole, façon extra.	160	149 130
COSTUME SAINT-CYR, belles garnitures, depuis		175

VOYEZ NOS ETALAGES

GRANDS MAGASINS DE VETEMENTS

A. BOMBLED

Le spécialiste préféré de l'homme élégant

Les Plus Parisiens des Magasins de Province

Aux Fabriques Françaises

SUCCESSALES NEVERS FILIALES

LUNDI 4 MAI et toute la semaine

Grande Semaine Spéciale d'Articles confectionnés en Coton et Soie

Etoffes légères au mètre



JOLIE CASQUETTE en lurette de soie, ornée motifs au pochoir. Se fait en toutes nuances mode. Réclame...27

ROBE FILLETTE en cotonne, impression nouvelle, col et parements organdi. Existe en bleu, rose et or. Réclame le 91 13.75 et 2 fr. par taille

ROBE pour jeune fille, en bourrette de soie, impression rayure haute nouveauté, cravate velours noir et ceinture cuir. Se fait du 36 au 42. Réclame55

ROBE EN CREPE, impression riche, forme nouvelle, garnie biais crépon blanc et boutons. Se fait en rubis et gris, rouille et jade, tango et gris, parme et noir. Réclame29

VAREUSE en draperie écossaise, coupe nouvelle, poches et parements, col châle, existe en beaux coloris de la saison. Long. 75 cm. Réclame...43

LA MEME en mouffonne unie toutes nuances. Long. 75 cm. Réclame...39

Assortiments considérables de Robes Dames, Fillettes, Tuniques, Casaquas en coton et soierie uni et fantaisie, représentant la dernière mode actuelle

Voir DIMANCHE 3 MAI, notre EXPOSITION SPÉCIALE

Les Remèdes du CURE de GY

sont employés avec succès contre les maladies du système nerveux, de la peau et du cuir chevelu, la toux, la coqueluche, les ulcères, plaies variqueuses, les troubles de la formation et du retour d'âge, les vices du sang, la constipation, les hémorrhoides, les rhumatismes, les douleurs et la goutte

Depôt et seule Maison de vente, DURANNOU, 8, Square de Messine, Paris.

AVEZ, LAVEZ, LAVEZ

vos fosses nasales à l'eau et au savon avec cinq PASTILLES DUPEYROUX par jour et vous tierez Eczémas, Bronchites, Enrouements, Grippe. Si vous Toussiez, les Pastilles DUPEYROUX vous guériront. Méthode gratis et franco

PAPIERS PEINTS

Depuis 0.20 le rouleau KEPPELNE LEGRAND 63, Rue Nalot, Paris 20^e ALBUM FRANCO NOUVEAUX 1925